

Vivre à Bogève

« Spécial Patrimoine »



ÉDITORIAL DU MAIRE

Une nouvelle fois, l'année se termine et c'est donc avec plaisir que je vous retrouve, à travers ce bulletin, pour faire avec vous une rétrospective des mois écoulés et entamer une projection de ce que sera 2019. En 2018, le conseil municipal et moi-même, avons consacré une bonne partie de nos travaux à la réalisation de trois projets d'importance.

La révision générale de notre PLU. Une opération très encadrée par les différentes lois; ALUR, SRU, Grenelle, ainsi que par les services de l'état, ce qui réduit notre marge de manœuvre à « peau de chagrin »! En effet, le travail sur le zonage a été relativement « simple », puisque la consigne était de ne « rien toucher! ». Cependant, grâce au travail des élus de 2006, lors de l'élaboration du PLU encore en vigueur aujourd'hui, nous n'avons pas eu à supprimer de terrains constructibles (de nombreux terrains avaient été déclassés en 2006 lors du passage du POS au PLU). Un privilège que beaucoup de communes voisines n'ont pas, puisqu'étant également engagées dans une révision de leur PLU, elles ont dû déclasser des surfaces importantes de terrains constructibles. Si le travail de zonage fut relativement simple du fait de son « encadrement », l'élaboration du nouveau règlement, a, quant à lui, nécessité de nombreuses heures de travail. Vous avez été nombreux à suivre nos travaux, notamment lors des 2 réunions publiques et je vous en remercie. Une dernière est prévue en début d'année et notre nouveau PLU pourrait être en vigueur dès l'automne prochain.

Le cimetière. Comme vous le savez, l'enduit des murs, réalisé en 2013, n'a pas tenu! Après avoir été indemnisés par la décennale de l'entreprise qui avait été en charge de ces travaux, nous avons dû reprendre ce chantier. Mis à part quelques petits soucis lors de la dépose des stèles, les travaux se sont bien déroulés jusqu'à leur terme, comme prévu pour la Toussaint et le résultat est à la hauteur de nos attentes.

Le bâtiment de la Coop. Chacun d'entre vous a pu constater le démarrage des travaux. Actuellement, notre équipe de commerçants a emménagé provisoirement dans l'extension, pour faciliter la rénovation de la partie ancienne. L'ensemble de ces travaux sera terminé à l'automne 2019 et l'épicerie pourra alors réintégrer son ancien local entièrement rénové et légèrement agrandi. Le cabinet de Kinésithérapie et Ostéopathie quittera également son installation provisoire à l'école maternelle, pour investir une partie de l'étage. Enfin, une jeune orthophoniste de Bogève, y ouvrira également son cabinet. Cette organisation en place, trois autres locaux, resteront encore disponibles, pour d'autres activités. Je ne peux que me réjouir de cette situation, tant il est important pour maintenir la vie de notre village, de développer des activités au service des habitants et créatrices d'emplois locaux.

2019 sera une année également bien chargée, puisque deux nouveaux projets vont voir le jour:

La rénovation du bâtiment de l'école des garcons, qui abritera notre future mairie. Les travaux vont débuter au printemps. Le déménagement est prévu pour le tout début de l'année 2020.

La transformation de notre lagune. N'étant plus en service depuis le printemps 2018, suite au raccorde-

ment de nos égouts sur le réseau du SRB, nous avons souhaité enga-



ger une réflexion sur le devenir de ce site classé zone humide et qui pourrait, une fois dépollué, être reconverti en un plan d'eau dédié à la nature, à la promenade et pourquoi pas à la pêche. Étant donné sa configuration actuelle cette transformation pourrait être faite à moindre coût. Des études dans ce sens sont en cours.

Vous pourrez trouver plus d'informations sur ces différents sujets dans les pages suivantes de ce bulletin.

Comme vous le savez tous, l'année 2019 sera la dernière année complète de cette mandature. Une fois achevés les travaux de la future mairie, nous aurons alors « bouclé » le programme sur lequel nous nous étions engagés en 2014. Toutes les « promesses » ont été tenues... à l'exception du Presbytère! En effet, nous avions prévu de restaurer et d'aménager ce bâtiment. Mais, à l'époque, nous n'avions pas pensé au bâtiment de la Coop! (n'en étant pas propriétaires). Notre commune, ne pouvant pas assumer financièrement les deux opérations en même temps, il nous a paru important de prioriser le rachat et la rénovation du bâtiment de la Coop.

Je voudrais adresser tous mes remerciements à l'ensemble de notre personnel municipal pour leur implication dans leurs tâches quotidiennes au service de tous. Leurs qualités professionnelles et leur motivation en font des collaborateurs efficaces et sûrs.

Merci également à tous les bénévoles des diverses associations Bogèvannes, qui contribuent avec talent au « bien vivre » à Bogève en y organisant les nombreuses manifestations que l'on sait, pour le plus grand plaisir de chacun.

Merci enfin à l'ensemble de mon conseil municipal, pour leur participation assidue à la totalité de nos travaux, réunions et manifestations. La motivation de chacun, alliée à leurs belles qualités humaines, contribuent à faire de ces séances de travail, des moments de partage forts et conviviaux et de nature à faire avancer les choses.

Il me reste à vous souhaiter « bonne lecture » de ce bulletin, porteur pour chacun et chacune d'entre vous, dans votre foyer, de mes vœux les plus sincères, de Joie, de Bonheur, de Santé et de Prospérité pour cette nouvelle année 2019.

Bien à vous.

SOMMAIRE

Vie Municipale Éditorial du maire. 2 État Civil. 3 Les principales délibérations 4 Budget primitif 2018. 5 RGPD. 6 Réforme des élections. 7 La future mairie. 8 Plan Local d'Urbanisme. 9 SCOT Cœur du Faucigny 9 Bâtiment de la Coop 10 Cimetière. 11
Vie IntercommunaleLa médiathèque
Environnement Tri sélectif
Vie ScolaireDu côté de l'école16Les chemins de la mémoire17
Zoom: le Patrimoine de BogèveToponymie des lieux de Bogève18-22Olivier Frutiger22Rénovation des croix et oratoires23Photos des habitants des hameaux23Les cloches de Bogève24Témoignage du conseiller départemental25Souvenir de la Grande Guerre à Bogève26-2711 novembre 2018 à Boëge28
En Haut de l'affiche Ski alpin: interview d'Andréanne et d'Alanis
Bogève en action FMB 32 APE 32 La Bibliothèque 32 Bogève Animations 33 La Stéphanoise 33 La chasse 34 Concours photos 34 Anciens de l'AFN 34 La Paroisse 35 Judo Club des Brasses 36
Foot de Bogève

ÉTAT CIVIL 2018

Naissances DELAVOET Nathan 16 janvier HERMANN Mahé.....11 février MANGOLD Théo.....4 avril PERRIN Lilou 18 avril BASTARD Éléonore15 mai REVOL GAY-CROSIER Hugo....8 juin CICLET Romane14 juin PELLET-MANY Victoria 29 juin DUFOURD MARTIN Ulysse . . . 31 août PERRAS Gabin 15 octobre BULLAT Louis 25 novembre POUILLET Fenris..... 29 novembre FOREL Valentin 8 décembre



Décès

CHARDON Théo Georges	2 avril
BAUD-GRASSET Béatrice, née BUYSENS	8 mai
FOREL Léon	13 juin
BÉRARD Edgar	6 juillet
GUEBEY Jean-Joseph	27 juillet
DOTTI Fnzo	7 octobre

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

PRISES DEPUIS OCTOBRE 2017

22 NOVEMBRE 2017

- Mise à disposition de biens compétence eau au SRB
- Mise en place contrat pour le déneigement
- Rapport Activités SCOT

20 DÉCEMBRE 2017

- Contrat de maîtrise œuvre travaux cimetière
- Positionnement sur les rythmes scolaires (TAP) pour les 3 prochaines années
- Avis projet de SAGE soumis à enquête publique

28 FÉVRIER 2018

- Vote budget primitif: budgets principal et lotissements
- Autorisation signature bail professionnel Épicerie de Bogève
- Autorisation signature convention d'occupation ancienne maternelle cabinet de kinésithérapeutes

21 MARS 2018

- Approbation des comptes de gestion budget principal et lotissements
- Vote du Compte Administratif 2017 des budgets principal et lotissements
- Motion de soutien fermeture tribunaux
- Motion de soutien financement des agences de l'eau

25 AVRIL 2018

- Contrat de maintenance ascenseur Groupe Scolaire
- Demande de subvention Coopérative SYANE et État

12 JUIN 2018

- Attribution du marché fournisseur repas cantine scolaire
- Tarifs service « Enfance » (cantine, garderie) rentrée 2018-2019
- Avis sur le périmètre du SCOT
- Attribution des marchés pour les travaux du mur du cimetière
- Désignation DPO dans le cadre du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD)

18 JUILLET 2018

- Attribution des marchés travaux extension de la coopérative
- Création poste contractuel cantine

19 SEPTEMBRE 2018

 Débat PADD dans le cadre de la révision générale du PLU

17 OCTOBRE 2018

• Révision Simplifiée n° 2 du PLU

14 NOVEMBRE 2018

- Approbation révision simplifiée n° 2 du PLU
- Création commission contrôle liste électorale



BUDGET PRIMITIF 2018

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

TOTAL	1 645 309,04 €
OPÉRATIONS D'ORDRE	27 000,00 €
VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	756057,04€
DÉPENSES IMPRÉVUES	15 000,00 €
ATTÉNUATION DE PRODUITS (FNGIR)	24000,00€
CHARGES EXCEPTIONNELLES Secours et dots, titres années exercices antérieurs	2 000,00 €
CHARGES FINANCIÈRES (Intérêts des emprunts)	40 000,00 €
CHARGE DE GESTION COURANTE Indemnité Maire et Adjoints, aide sociale, service incendie, subventions aux associations	202 202,00 €
CHARGES DE PERSONNEL (salaires + charges)	305 500,00 €
CHARGE À CARACTÈRE GÉNÉRAL Électricité, combustible, carburant, fournitures voirie, administratives, scolaires, entretien bâtiments, véhicules, voirie, assurances, fêtes et cérémonies, publications, abonnements, timbres, téléphone, eau/ assainissement	275 050,00 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

SOLDE D'EXÉCUTION D'INV. REPORTÉ	1171259,27€
REMBOURSEMENTS EMPRUNTS	164 000,00 €
FRAIS D'ÉTUDES ET PLU	40 000,00 €
TRAVAUX - Acquisition de terrains - Future mairie - Autres bâtiments - Réseaux de voirie - Réseaux divers - Installations générales agencements divers - Matériel de bureau et informatique - Mobilier - Cimetière	717237,71 ∈ $10000,00 ∈$ $347571,04 ∈$ $23000,00 ∈$ $50000,00 ∈$ $70000,00 ∈$ $8000,00 ∈$ $10000,00 ∈$ $20000,00 ∈$ $20000,00 ∈$
TRAVAUX EN COURS - Groupe scolaire - Travaux coopérative	1215 000,00 € 350 000,00 € 865 000,00 €
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT - Remboursement Subventions groupe scolaire CCVV	369280,00€
OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS - Dépenses groupe scolaire pour la CCVV	170 000,00 €
OPÉRATION D'ORDRE ENTRE SECTION	21333,33€
OPÉRATIONS D'ORDRE PATRIMONIALES	720,00€
TOTAL	3868830,31€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

TOTAL	1 645 309,04 €
OPÉRATIONS D'ORDRE	21 333,33 €
RÉSULTAT REPORTÉ	570 845,71 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 000,00 €
ATTÉNUATION DE CHARGES Remb. Personnel	24 000,00 €
PRODUITS FINANCIERS	14,00€
PRODUITS DE GESTION COURANTE Locations appartements, dons, remboursements sinistres, locations salles	57 000,00 €
DOTATION ET PARTICIPATIONS Dotations de l'État, Fonds Genevois	454 290,00 €
IMPÔTS ETTAXES Contributions directes, taxe électricité, taxe droits de mutation	421133,00€
PRODUITS DES SERVICES Coupe bois, charges des locations, concessions cimetière, mise à disposition personnel CCVV, pâturages	93 693,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

TOTAL	3 868 830,31 €
OPÉRATIONS D'ORDRE PATRIMONIALES	720,00€
OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS Remboursement CCVV dépenses groupe scolaire	170 000,00 €
OPÉRATIONS D'ORDRE	27 000,00 €
PRODUITS DES CESSIONS	217 500,00 €
VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	756 057,04 €
EMPRUNTS	470 000,00 €
DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENT	2 000,00 €
SUBVENTIONS - Département (groupe scolaire + parking + cimetière) - État - Région	774 294,00 € 505 770,00 € 95 534,00 € 172 990,00 €
EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT	1171259,27€
TAXE D'AMÉNAGEMENT	20 000,00 €
FCTVA	260 000,00 €

RÈGLEMENT GÉNÉRAL EUROPÉEN DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Un nouveau Règlement Général Européen de Protection des Données personnelles (RGPD) est entré en vigueur dans l'Union Européenne le 25 mai 2018.

Ce nouveau règlement vise à mieux protéger les données vous concernant et l'utilisation qui en est faite.

Néanmoins, je vous rappelle que, nouveau règlement ou non, les bases de données dont la commune dispose et sur lesquelles vos noms, adresses et coordonnées figurent servent exclusivement à l'objet pour lequel elles ont été élaborées.

Autrement dit, en aucun cas vos données ne seront utilisées par la commune à d'autres fins que celles initialement prévues.

Il s'avère que le nouveau règlement européen impose notamment aux collectivités locales de vous prévenir de votre inscription sur une ou plusieurs listes de données et de vous offrir la possibilité de vous désinscrire librement et facilement si telle était votre volonté.

C'est la raison pour laquelle les habitants de Bogève abonnés à la newsletter ont reçu un mail en octobre dernier les informant de la nouvelle réglementation en vigueur et de leur possibilité de confirmer ou non leur inscription afin de recevoir cette newsletter. Au-delà de telles listes de données pratiques aux services d'abonnés volontaires, il existe une liste de données obligatoires, imposée par la loi, soit la liste électorale.

En ce sens, si le vote reste facultatif dans notre pays, l'inscription sur une liste électorale de tout(e) citoyen(ne) en âge et en capacité de voter reste obligatoire, même si l'absence d'inscription ne rencontre aucune autre sanction que celle, concrète, de ne pas être autorisé à voter.

En conséquence de quoi, il ne vous est pas possible de vous désinscrire de la liste électorale de la commune de Bogève, sauf bien sûr si vous déménagez et changez de lieu de résidence ou si vous rentrez dans un des cas où vous disposez du choix de décider dans quelle

commune vous souhaitez exercer votre droit de vote.

Enfin et toujours à propos de la liste électorale, je vous informe de la mise en place d'un répertoire électoral unique (REU) suite à une réforme de 2016 qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

L'article suivant vous explique le contenu précis et les modalités d'application de cette réforme.





REFORME DES ÉLECTIONS:

MISE EN PLACE DU RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE (REU)

Conformément à la réforme votée en 2016, un répertoire électoral unique (RÉU) a été institué à partir du 1^{er} janvier 2019. Ce répertoire électoral unique géré par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales.

Un numéro national d'électeur (INE) unique et permanent sera attribué à chaque électeur et le suivra dans ses différents lieux de rattachement.

LES OBJECTIFS SONT, ENTRE AUTRES:

- faciliter la participation à la vie électorale du citoyen en permettant de s'inscrire toute l'année et jusqu'à 37 jours avant les scrutins (et non plus avant le 31 décembre),
- fiabiliser les listes électorales,
- moderniser les démarches d'inscription en développant les inscriptions en ligne via « mon service public » à partir de janvier 2019.

L'ensemble du système a été simplifié, en particulier pour les électeurs et plusieurs changements importants sont induits par ces textes: le maire sera désormais responsable de la révision des listes électorales (au lieu de la commission administrative, qui, modifiée, deviendra commission de contrôle); les révisions n'auront plus lieu une fois par an mais tout au long de l'année.

En 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédent un scrutin.



Ainsi, pour les élections des représentants au Parlement européen, ils pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019. Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation de la liste précédente.

Pour les Français acquérant la majorité entre les deux tours d'un scrutin, il leur sera possible de voter au second tour. À l'instar des jeunes majeurs, les personnes naturalisées seront automatiquement inscrites sur les listes.

Les Français de l'étranger bénéficient actuellement de la double-inscription: ils devront désormais choisir entre s'inscrire sur les listes consulaires de leur lieu de résidence à l'étranger ou sur les listes de leur commune de rattachement.

C'est pourquoi, au printemps 2019, vous allez recevoir une nouvelle carte d'électeur.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union européenne (UE) entre le 23 et le 26 mai 2019.

En France, elles auront lieu le dimanche 26 mai.

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct depuis 1979.

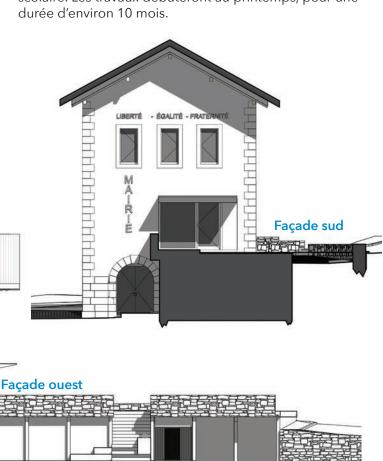




LA FUTURE MAIRIE

Dans la continuité de la requalification de nos bâtiments publics, au cœur du village, l'ancienne école des garçons va devenir notre nouvelle mairie, tandis que la cour de récréation, sera transformée en « place du village ». L'école maternelle, construite dans les années soixantedix sera démolie pour laisser place à un parvis sur préau.

L'architecture patrimoniale du bâtiment « école des garçons » sera entièrement conservée sur trois de ses façades. Seul un percement sera réalisé sur la façade sud, pour y aménager l'entrée principale de la mairie qui abritera également une salle pour les associations. Celle-ci sera aménagée sous les anciens préaux, au rez-dechaussée inférieur et donc de plain-pied avec la « place du village ». Le rez-de-chaussée supérieur, de plain-pied avec la route de Viuz-en-Sallaz accueillera le secrétariat et le bureau du Maire, tandis que la salle du Conseil Municipal et le bureau des adjoints seront respectivement situés au 1er et au 2e étage. Les façades extérieures seront recouvertes d'un enduit à la chaux, autour des pierres de taille qui garderont leur place. La charpente sera conservée, mais l'intérieur du bâtiment sera totalement refait à neuf et isolé conformément aux normes de la RT 2012. Le chauffage sera repris sur les chaudières du groupe scolaire. Les travaux débuteront au printemps, pour une durée d'environ 10 mois.



PLAN LOCAL D'URBANISME

Dans nos précédents bulletins nous vous informions du lancement de la procédure de révision du document d'urbanisme de notre commune.

En effet, notre actuel PLU avait été approuvé en 2006 et il était impératif de le réviser afin de tenir compte de l'évolution de notre commune en matière d'urbanisme ainsi que des nouvelles dispositions juridiques et réglementaires contenues dans les lois ALUR et les lois GRENELLE I et II sur l'environnement. Une première réunion publique a eu lieu le 30 janvier 2018, lors de laquelle, avec notre bureau d'études, nous vous avons présenté le contenu et la procédure ainsi que les premiers grands enjeux issus du diagnostic du territoire, pour l'avenir de Bogève. Une deuxième réunion publique a eu lieu le 16 octobre 2018 et nous a permis de vous présenter le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Ainsi notre projet de PLU sera arrêté en février 2019. Une « journée porte ouverte » sera programmée entre l'arrêt de notre projet et l'enquête publique. Journée au cours de laquelle nous vous présenterons les documents graphiques et réglementaires du nouveau PLU. Vous aurez ainsi l'occasion de prendre connaissance de la destination de vos terrains et de vous préparer à l'enquête publique. Celle-ci se déroulera l'été prochain et vous serez avertis des dates exactes par voie de presse et par un courrier distribué dans les boîtes aux lettres. À cette occasion, vous pourrez rencontrer le commissaire enquêteur, nommé par le tribunal, pour lui faire part de vos remarques. Un registre sera ouvert à cet effet en mairie.

Bien que nos travaux sur ce projet soient très encadrés par les diverses lois, le SCOT des Trois Vallées et les services de l'état, pas moins de 24 réunions ont été nécessaires depuis le démarrage de la procédure!

Ce futur PLU sera le dernier propre à la commune de Bogève. Le prochain sera obligatoirement Intercommunal (PLUi).

Vous pouvez suivre l'avancement de nos travaux sur le site internet de la commune.

SCOT SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL

Le SCOT « des 3 vallées », composé de deux communautés de communes ; la CC4R (Communauté de communes des 4 rivières) et la CCVV (Communauté de Communes de la Vallée Verte) a fusionné depuis le 1^{er} janvier 2018 avec les communautés de Communes d'Arve et Salève et celle de Faucigny-Glières, pour devenir le SCOT « Cœur du Faucigny » (33 communes et 74000 habitants). Néanmoins, notre futur PLU restera compatible avec les orientations du SCOT des 3 Vallées.





BÂTIMENT DE LA « COOP »

Le 28 février 2017, la commune est devenue propriétaire du « bâtiment de la Coop » qui appartenait à la Société Coopérative d'achats et d'approvisionnement, créée par des Bogévans en 1908. Cette acquisition, au-delà de son aspect financier, contribue à la pérennisation des valeurs et de l'état d'esprit qui animaient les Bogévans fondateurs ainsi que tous les administrateurs et utilisateurs successifs, de l'époque à nos jours. Une tranche de mémoire qu'il était important de conserver dans le patrimoine communal. Compte tenu de son histoire et des valeurs qui y sont rattachées, la volonté du Conseil municipal était de pérenniser ce lieu de vie et de rencontres régulières en y incluant des offres de services, nouvelles et diversifiées, apportant une plus-value à la qualité de vie dans notre village. Pour en garantir le devenir, il était donc important que la commune en devienne propriétaire.

La première tranche des travaux a démarré en juillet 2018 par la construction de l'extension. Une extension de 63 m² constituée d'un local commercial au rez-dechaussée, de plain-pied avec le parking et de 4 places de stationnement (dont une PMR) au-dessus, accessible de la route de Plaine Joux. Le local commercial est aujourd'hui occupé provisoirement par l'épicerie, pendant le temps des travaux de rénovation sur l'ancien bâtiment. Ces travaux (2e tranche) débuteront en janvier 2019 pour une durée de 10 mois. Il s'agit d'une lourde rénovation, seuls les 4 murs extérieurs seront conservés. La charpente et les planchers seront refaits à neuf. L'isolation sera aux normes de la RT 2012. La distribution intérieure sera complètement modifiée. Le rez-de-chaussée sera entièrement destiné à l'épicerie qui se verra agrandie d'une quinzaine de m² (l'ancienne cuisine sera intégrée à la surface de vente). À l'étage, 82 m² sont déjà réservés par le cabinet kinés des Brasses (installé provisoirement dans l'ancienne école maternelle) ainsi que 15 m² par une jeune orthophoniste. Un local de 28 m² restait encore disponible fin 2018. Il restera le volume du deuxième étage à aménager (89 m²). N'étant pas accessible aux personnes à mobilité réduite, cet étage ne pourra être utilisé pour des activités recevant du public.





CIMETIÈRE

Cinq mois de travaux ont été nécessaires pour la réfection du mur d'enceinte du cimetière.

Après un piquage complet de l'enduit défectueux, un nouveau parement a été appliqué. Les couvertines en granit ont été remplacées par de plus larges pour améliorer la protection de cet ouvrage. Les poteaux de la ligne téléphonique qui longeaient le mur et la route départementale ont été supprimés et la ligne a été mise en souterrain. Trois places de stationnement supplémentaires ont également été aménagées, côté Glandon, entre la RD et le local technique du SYANE et un gardecorps a été installé dans l'angle nord.









ENTREPRISES ET COÛT DES TRAVAUX

MAÎTRISE D'ŒUVRE Conseil Ingénierie Lémanique de Thonon	18324€
Terrassement VRD ETS CONDEVAUX de Burdignin	35 788 €
DÉPOSE & REPOSE DES STÈLES ETS BREXIAL de Val-Revermont (01 370)	14535€
ENDUITS & COUVERTINES ETS YASAR de Viviers du Lac (73 420)	188241€
MISE EN SOUTERRAIN LIGNE ORANGE ETS REY de Brenthonne	20616€
Coût total TTC	277 504 €

FINANCEMENT

AUTOFINANCEMENT COMMUNE DE BOGÈVE	147 388 €
REMBOURSEMENT DÉCENNALE	61594€
SUBVENTION FDDT CONSEIL DÉPARTEMENTAL	23000€
FOND DE COMPENSATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE FCTVA	45 522 €



LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE DE LA VALLÉE VERTE

Inaugurée en 2007, la Médiathèque Intercommunale de la Vallée verte vous accueille en vous offrant des ressources documentaires de toutes natures, un accès Internet et des informations sur la vie culturelle de la Vallée et au-delà.

Ses trois agents, la directrice Coline Baso et ses collègues, Clara Simonnet et Lysanne Cordier, peuvent s'appuyer sur six bénévoles qui les aident régulièrement. Les 400 m² disponibles s'organisent sur deux niveaux:

- l'espace « adultes », au rez-de-chaussée vous permet d'emprunter des romans, des romans policiers, des BD et mangas, des documentaires sur des thèmes variés - cuisine, sport, histoire..., des romans en grands caractères, des magazines, des livres audio, des CD régulièrement renouvelés
- l'espace « jeunesse », à l'étage, vous propose, à vous et à vos enfants, d'emprunter des albums (livre sonore, à toucher, en tissu...), des contes, des BD et mangas, des romans classés par âge, des documentaires variés, des magazines, des livres-CD, des CD et des CD-Rom

La médiathèque dispose d'une salle numérique, comportant 4 ordinateurs et une tablette en accès libre, ainsi que d'une connexion Wifi gratuite vous permettant de vous connecter avec vos propres appareils.

La médiathèque enrichit régulièrement ses collections pour vous permettre de suivre les actualités littéraires, musicales et culturelles. De plus, elle bénéficie des ressources de la Médiathèque Départementale « Savoie-Biblio » à laquelle elle emprunte régulièrement des documents qui viennent compléter son propre fonds, mais aussi des expositions ou sélections de documents sur un thème particulier destinées à tous les publics.

En matière d'animations, la médiathèque vous propose des activités variées et destinées à tous les publics. Ainsi, chaque mois ont lieu: 2 lectures pour les enfants (0-3 ans / 4 ans et +), 1 atelier créatif pour les enfants (à partir de 4 ans / à partir de 6 ans), 1 atelier numérique pour les adultes (le jeudi matin de 10h à 12h), des jeux de société durant les vacances mais aussi, depuis la rentrée 2018, un rendez-vous mensuel dédié; qui vous permet d'emprunter des jeux à la maison. Tout au long de l'année, la Médiathèque accueille des expositions et spectacles pour toute la famille (art contemporain, Passeurs d'Arts, artistes locaux, expositions prêtées par Savoie-Biblio, spectacles musicaux...).



Animation jeux avec la ludothèque

La médiathèque, qui possède un « fonds jeunesse » particulièrement riche (presque la moitié des documents), collabore étroitement avec les établissements d'enseignement. Ainsi, un partenariat avec les écoles de la Vallée Verte a été mis en place: la Médiathèque propose aux élèves qui s'y rendent des animations en lien avec le thème du Réseau rural des écoles de la Vallée Verte ; cette année, les enfants travailleront sur la musique. L'école primaire de Bogève se rend donc à la médiathèque 5 fois/an, ce qui permet aux enfants d'emprunter des livres à la maison et aux enseignants de bénéficier de sélections de documents s'ils le désirent. En fin d'année scolaire, la Médiathèque expose les travaux réalisés par les écoles de la Vallée verte. Les classes de maternelles ne pouvant pas se déplacer à la Médiathèque, ce sont les bibliothécaires qui viennent à l'école 2 fois/an avec un raconte-tapis prêté par Savoie-Biblio.

D'autres partenariats ont été mis en place: le CDI du Collège de Boëge qui a permis la création d'un club lecture, le centre de loisirs « Anim'Habères Jeunes », l'association parentale « Les P'tits Loups », les assistantes maternelles de la Vallée verte, la Crèche Badaboum d'Habère-Lullin, la MARPA, la Ludothèque « Monts et Merveilles » de Saint-Jeoire et l'association des Passeurs d'Arts.

Si vous ne vous y êtes pas encore rendus, venez découvrir votre médiathèque, l'accueil chaleureux et compétent de son équipe de professionnelles et de bénévoles et les nombreuses ressources que ce lieu de vie met à votre disposition!

DU NOUVEAU AUX BRASSES!

Cette année, l'investissement a été porté sur l'espace débutant. En effet, la principale porte d'entrée de notre station familiale étant Chaîne d'Or et son « front de neige », d'importants travaux ont vu le jour.

LE PLUS VISIBLE ÉTANT BIEN ENTENDU LA NOU-VELLE REMONTÉE MÉCANIQUE: UN TAPIS ROU-LANT D'UNE LONGUEUR DE 115 MÈTRES ET ENTIÈ-REMENT COUVERT.

De nombreuses heures de pelle mécanique ont permis de reprofiler complètement cet espace permettant ainsi d'obtenir une pente plus régulière et plus douce pour l'apprentissage du ski.

Par la même occasion, une piste de luge a été créée juste à côté du tapis et un service de location de luges réglementaires est proposé.





Nouveau tapis troll express



L'ajout de nouveaux canons à neige permet aussi de garantir un enneigement satisfaisant sur la totalité de cet espace qui est désormais doté de trois remontées mécaniques et d'un forfait spécifique.



Nouveaux enneigeurs

La deuxième nouveauté cette saison est l'installation de portiques « mains libres » au départ des remontées. permettent Ceux-ci contrôle d'accès plus efficace et aussi une meilleure souplesse pour les clients qui après avoir acheté le support, pourront le recharger en ligne à l'avance, évitant ainsi l'attente aux caisses.



Portique main libre

Pour répondre à une demande de la clientèle, dès cette saison 2018-2019 un forfait 4 heures est proposé remplaçant les traditionnelles ½ journées. Les heures seront comptabilisées à partir du premier passage par un portique.

AVEC LE RECYCLAGE. VOS DÉCHETS ONT UNE SECONDE VIE!











www.sidefage.fr

Le tri est un geste citoyen que tous les habitants de Bogève sont invités à faire dès aujourd'hui. Trier ses déchets permet de sélectionner les déchets selon leur nature afin qu'ils puissent être dirigés vers une filière de traitement adaptée pour être recyclés. Mais c'est aussi un moyen d'économiser et de valoriser les ressources de notre commune.

POURQUOI TRIER?

- Réduire les coûts de traitement des déchets
- Réduire les taxes
- Lutter contre le gaspillage des matières premières
- Réaliser des économies d'énergie

COMMENT TRIER VOS DÉCHETS MÉNAGERS?

- Le tri des papiers rejoint les cartonnettes et les briques alimentaires dans le conteneur jaune
- Les emballages métalliques et bouteilles ou flacons plastiques restent à déposer ensemble, mais dans le conteneur bleu.

La protection de la nature, de notre environnement sont des sujets trop importants pour les laisser aux grandes personnes. Notre commune compte beaucoup sur l'aide des enfants: jeunes, ils n'ont pas encore pris de mauvaises habitudes. Lors d'une action de sensibilisation au tri sélectif auprès des classes, les enfants ont appris comment des gestes simples peuvent contribuer à la protection de notre commune et de nos paysages mais aussi permettent de valoriser et recycler nos déchets.

RAPPEL

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants: particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves.

NE BRÛLEZ PLUS VOS DÉCHETS VERTS, VALORISEZ-LES!





LA LAGUNE

Suite à notre adhésion au SRB (Syndicat des Rocailles et de Bellecombe) la lagune, mise en service en 1988, n'est plus en service depuis le mois d'avril de l'année dernière.

En effet, notre réseau d'assainissement est maintenant raccordé à la STEP de Scientrier, via une canalisation nouvellement construite entre Bogève et Viuz-en-Sallaz. Le SRB va se charger de la dépollution et le moment est donc venu de donner une deuxième vie à ce site, classé zone humide, tout en respectant la réglementation de cette classification.



Lors de sa réunion du 18 juillet 2018 le conseil municipal a travaillé sur ce sujet. Une visite du site a été organisée. Nous avons tous été très agréablement surpris par la beauté et le caractère sauvage et naturel des lieux, où canards et autres volatiles cohabitent en grand nombre. Il apparaît donc indispensable de conserver cet espace, en lui gardant son côté naturel.

Les deux bassins de décantation (1300 m³ de capacité unitaire) pourraient être comblés. Le premier pouvant servir d'aire de retournement avec une dizaine de places de stationnement et l'autre remis en herbe. Les trois bassins suivants pourraient être remis en eau, l'un pouvant être voué à la pêche et l'autre à la pisciculture. Ces 3 bassins pourraient être alimentés en eau, soit par le Foron, soit par la source de la « Rennaude » se trouvant





juste au-dessous des bassins de décantation. Les cheminements existants autour des bassins pourraient servir pour la promenade et le jogging et ce lieu pourrait ainsi devenir un véritable espace de vie et de détente pour tout le monde. De plus, la réhabilitation du site pourra être faite à moindre coût, puisque toutes les infrastructures existent déjà. L'ensemble du conseil municipal a validé cette option et une étude de faisabilité est en cours pour connaître les conditions réglementaires liées à ce projet.

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Année 2017-2018

L'école vous est présentée en chiffres dans le tableau ci-contre mais c'est aussi toute une logistique qui est organisée avant et après les horaires scolaires pour accueillir les enfants.

Nous observons une bonne fréquentation des enfants aux services périscolaires.

Dès 7h, la coursive s'allume: Alexandra et Valérie ouvrent la garderie périscolaire, c'est une vingtaine d'enfants qui leur sont confiés chaque matin.

Le midi, 90 enfants se retrouvent à la cantine où deux services sont organisés. Les maternelles se rendent au restaurant scolaire en premier, accompagnés par Sonia et Marine, leurs ATSEM. Ils sont en moyenne 40 à y manger chaque jour. 45 minutes plus tard, c'est au tour des élémentaires, environ 50 estomacs affamés qu'Alexandra, Christelle, Jessica et Valérie doivent servir. La fourniture des repas (en liaison froide) est assurée chaque jour par la société « 1 000 et 1 repas », installée dans la zone de La Tour.

Après l'école et jusqu'à 19h, c'est Valérie et Alexandra que les enfants retrouvent à la garderie en attendant avec impatience leurs parents. Elles sont épaulées jusqu'à 18h par Anaïs, une animatrice de la MJCI des Clarines.

À l'école, on apprend à lire, écrire et compter mais on apprend aussi à vivre ensemble, à découvrir le monde et à devenir un citoyen de demain.



L'ÉCOLE EN CHIFFRES

Effectif de rentrée 2018: l'école publique de Bogève compte 135 élèves pour la rentrée 2018-2019 répartis en 5 classes

Enseignants:

- Petite Section et Moyenne Section: Krystel CHARPENTIER - Mazarine MIRAN - 29 élèves
- Moyenne Section et Grande Section : Marie DEPARIS - 27 élèves
- CP et CE1 : Roséliane MOREL-CHEVILLET 28 élèves
- CE1 et CE2: Jean-Michel KLIPFEL 27 élèves
- CM1 et CM2: Stellie VETTORI (Delphine NEYER en remplacement le jeudi) 24 élèves
- Stellie VETTORI directrice de l'école publique est déchargée le jeudi afin d'assurer une permanence administrative.



GRANDIR ET DÉCOUVRIR LE MONDE DE 1 000 ET 1 FAÇONS!

Durant l'année écoulée, les petits Bogévans ont participé à de nombreuses activités pédagogiques avec leurs enseignants: le traditionnel cross à l'automne, des sorties à la médiathèque de Boëge ou au cinéma La Trace, l'apprentissage de la natation à la piscine de Boëge pour les 5 ans / 7 ans...

Mais aussi des sorties neige à Plaine Joux et aux Brasses pour tous les élèves. Au cours de 8 demi-journées les petits découvrent la neige, les balades en raquette et le ski de fond. Les plus grands quant à eux découvrent ou partagent avec enseignants et camarades le ski de fond, le biathlon, le ski alpin et même le télémark pour certains...



LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE

Un autre projet a été celui « des chemins de la mémoire » le vendredi 18 mai 2018. En collaboration avec l'USEP, porteur du projet, a eu lieu la commémoration de l'engagement des Résistants sur le massif des Brasses et des parachutages de Plaine Joux en 1944 par la Royal Air Force anglaise.

Les élèves de CE2, CM1, CM2 ont étudié cette période importante de notre histoire; notre Histoire au sens large, mais aussi celle du village, des familles de la commune, des parents, grands-parents pour certains d'entre eux. Les CM2 ont réalisé le panneau que vous pouvez découvrir au pied du monument (cf. ci joint).

C'est près de 500 élèves de la région qui se sont retrouvés à Plaine Joux. Ils ont dansé et interprété le Chant des Partisans, Fleur de Paris et chanté tous ensemble La Marseillaise et Les Allobroges pour un magnifique hommage sur le plateau.

Certains ont pu randonner sur les sentiers conduisant à Plaine Joux par les itinéraires des Résistants. La commémoration officielle en présence des anciens combattants, des porte-drapeaux, des élus de toutes les communes représentées a eu lieu au pied du Cairn de la mémoire.

La journée s'est achevée en plantant un arbre, l'arbre de la liberté.

Les enfants et les élus ont participé en ajoutant leur pelletée de terre au pied de ce beau sorbier, choisi car c'est une essence locale du plateau.

2018 année du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, tous les élèves ont été invités à participer à la cérémonie organisée par le souvenir français à Boëge. C'est une belle délégation de petits Bogévans, accompagnés de leurs parents qui a représenté l'école derrière Mathieu, portant fièrement le drapeau de 14/18.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, c'est aussi les petites mains de la classe des MS-PS qui s'activent autour de leurs maîtresses pour confectionner de belles cartes de vœux qui accompagneront les colis des aînés.





Les MS-GS quant à eux découvrent le monde et voyagent en Allemagne, en Chine... peut-être feront-ils le tour du monde???

Ne manquez pas de passer par la venelle qui relie le centre du village au parking, au printemps vous verrez fleurir les petits jardinets des maternelles et vous devriez voir aussi des fleurs dans la cour des élémentaires mais chut!!! C'est encore un secret.

Les classes élémentaires ont pu découvrir la nécessité d'avoir des gestes écocitoyens. Après une présentation du Sidefage, les élèves ont participé, pour le plus grand bonheur de tous, à divers ateliers tels le tri et le recyclage pour les CP-CE1, complété par le compostage pour les CE1-CE2. Les plus grands, CM1-CM2, ont travaillé sur la consommation et la classe s'est transformée en centre de tri durant un après-midi. Au printemps, les élèves de l'élémentaire iront visiter le CIEL (le Centre d'Immersion Éducatif et Ludique), au cœur de la valorisation des déchets à Bellegarde-sur-Valserine.

Lors de la fête de l'école, nous aurons le plaisir de découvrir un conte musical auquel auront participé toutes les classes.

C'est un grand MERCI que nous adressons aux enseignants, aux ATSEM, à nos personnels et à toutes les personnes qui font de l'école le cœur de notre village.

TOPONYMIE DE QUELQUES NOMS DE LIEUX DE BOGÈVE

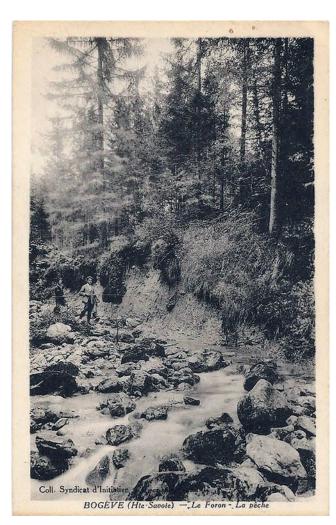
La toponymie a pour but l'étude des noms de lieux. Ces derniers ont tous une signification qui peut être encore comprise ou qui s'est perdue au fil du temps. Ils peuvent faire référence à une caractéristique du relief, de la végétation ou rappeler le nom d'un propriétaire ou d'une anecdote survenue à un moment donné.

La commune de Bogève est une petite commune du point de vue de sa superficie. Le cadastre actuel recense environ 190 toponymes. Une enquête menée sur de nombreuses années a permis de répertorier moitié plus de microtoponymes, c'est-à-dire des noms de lieux non enregistrés sur le cadastre. Les microtoponymes sont encore conservés dans les mémoires mais risquent fort de disparaître si on n'entreprend pas de les recueillir, à mesure que le territoire ne revêt plus une utilité pratique.

Pour Bogève, nous avons la chance de connaître les noms de lieux de la commune depuis des époques reculées. En effet, dès 1185, l'évêque de Genève, Ardutius de Faucigny, lègue par testament le mandement de Thiez, qui comprenait les terres de Bogève, Saint-Andréde-Boëge, Viuz et Ville-en-Sallaz, à l'évêché de Genève. Le mandement de Thiez restera possession épiscopale jusqu'à la Révolution française. Les archives d'État de Genève conservent des reconnaissances de terres pour les années 1341, 1364, 1488 et 1538 qui permettent de connaître les noms des paysans qui travaillaient les terres de l'évêque ainsi que les noms des villages et des champs.

La présente contribution propose l'étude de quelquesuns de ces toponymes, avec leur transcription en patois, les attestations anciennes et leur étymologie.

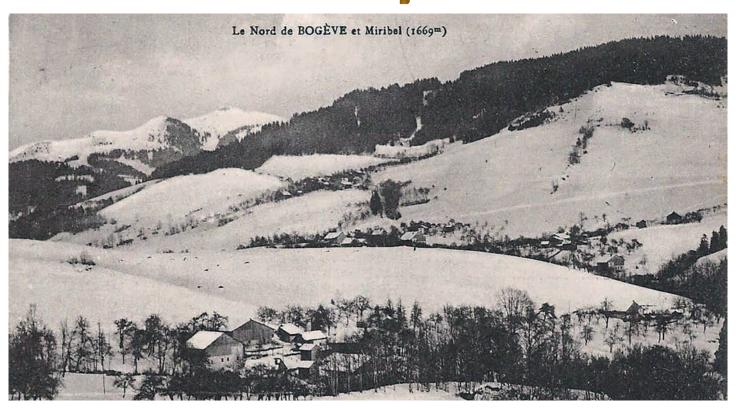
Un des noms de lieux les plus anciens est sans conteste Foron que l'on prononce sans article en patois. On dit « en Foron ». Cet hydronyme est fort répandu en Haute-Savoie (Juvigny, La Roche, Mieussy, Reignier, Sciez, Scionzier, Taninges) et désigne un petit torrent encaissé. Il existe deux Foron à Bogève, l'un qui vient des Plaines-Joux, passe par la Fargueusaz, la fruitière et le Dravasson (Foronz 1341, Comba de Foron 1488, Foron 1538) et un autre qui vient des Granges-Pagnoud, passe par les Places et se jette au Déluge. Il fait séparation entre Bogève et Viuz. C'est celui que l'on appelait le Petit Foron (Parvulo Foron 1341, Nantum de Parvo Foron 1488, Pety Foron 1538). Nous pouvons postuler une origine préceltique *fur ou *for.



Bogève, Bozhiva en patois, est mentionnée pour la première fois en 1250 dans une bulle du pape Innocent IV sous la forme Bogeva. Le nom pourrait provenir du celte *bodica « terre en friche » (cf. Chêne-Bougeries dans le canton de Genève ou Bougeailles à Habère-Lullin) et du latin acqua (eau). Le toponyme signifierait à l'origine une terre pauvre où l'eau coule abondamment. La présence de plusieurs cours d'eau vient confirmer cette hypothèse (Foron, Le Nant Roulant, Le Nant de Bons, Les Lavoets).

La toponymie de Bogève témoigne d'une implantation ancienne dans sa partie inférieure (Les Trables, Marcossey, Bénétin, L'Étraz, Bénétin, Clary, Chorny, Malatrex). Ces noms figurent tous le long d'une antique voie qui





Les Mougis - Les Lavoets - Le Col du Perret

menait de Viuz-en-Sallaz (vicus en latin, le bourg) au Villard-sur-Boëge (latin villare). Ce dernier toponyme apparaît à partir du VIIe siècle pour désigner un domaine agricole.

Les anciennes voies de passage sont rappelées par L'Étraz (En Lestraz 1364, Campo a Lestraz 1538, pat. Ba pé l'Etrò), depuis Les Trables au chef-lieu, et sur l'Etraz (pat. Su l'Etrò), ancien chemin qui va de chez Bovet au Villard. Ces deux noms proviennent du Latin via strata, qui désignait une voie. Le mot a perduré et a pu qualifier une voie secondaire postérieure à l'implantation romaine.

Les Trables (pat. Vè lé Trable) provient du latin stabulo, l'étable (Stabulo 1341, 1364, 1538) et désigne un antique relais qui hébergeait gens et bêtes de passage. Malatrex (pat. An Mòlatré) désigne un mauvais passage issu du latin male strata ou un mauvais passage étroit, issu alors de male strictu.

Marcossey (Marcossey ou Pratum Marcossey 1341, pat. An Markossê) provient d'un propriétaire gallo-romain Marcutius. Un antique propriétaire du nom romain de Benedictus (Benoit) aurait donné son nom au toponyme Bénétin (pat. Ba pè Bénétin). Un gentilice Clarus (Clair) aurait laissé son nom à Clary (Clarier 1488, pat. An Tlari). Un autre gentilice au nom non identifié aurait laissé son souvenir à travers le nom de lieu Chorny (Syornie 1341, Syornier 1488, 1538, pat. Su Chorni). Chorny ne peut en aucun cas désigner un charnier, si l'on se réfère aux attestations anciennes, notamment celle de 1341, antérieure de sept ans à la peste noire de 1348 qui avait décimé le Faucigny.

LES NOMS DE HAMEAUX

Au Moyen-Âge, Bogève compte plusieurs villages (le mot « village » est pris dans son acception locale et désigne un hameau). En 1341 sont cités les villages de Glandon, dou Thoron, dou Sougie, dou Gallipanz, dou Mugie, de Botiam, de Fargossa, dou Crues, de Bogeva, de Bajolles, de Lindars.

En 1488 sont mentionnés les villages de Glandon, le Thoron, luz Perrey, Tremplam, Bajoles, luz Mougier, luz Galliepand, Falgosam, Villa Fabrorum, Crosum, le Lindard, le Jorat, le Dravasson, Nantum, Bossonum.

En 1538, les reconnaissances de terre nomment les villages de Glandon, le Thoron, le Perrey, Bajoles, Tremplam, le Mougier, le Galliepand, les Lavoetz, Falgosam, Crosum, Lindard, le Jorat, le Dravasson, Nantum, Bossoni.



Le Bosson

Quatre villages ont disparu: le Thoron, le Gaillepand, Botiam, Bajolles. Il est difficile de les situer exactement. En 1538, le Thoron est cité avec les villages du Glandon et du Perrey. Bajoles est accolé à celui de la Tremplaz. Est-ce le village de chez Bajolet?

Le Gaillepand figure dans le secteur des Mougis et des Lavoets. Il est encore cité en 1743, dans le recensement de la capitation espagnole.

PLUSIEURS TOPONYMES ONT UNE ORIGINE CELTIQUE

Le Glandon (Glandon 1341, 1488, 1538, pat. Le Landon) remonte à un mot celte *glanna « rive » et *dunum « forteresse, enceinte fortifiée ».

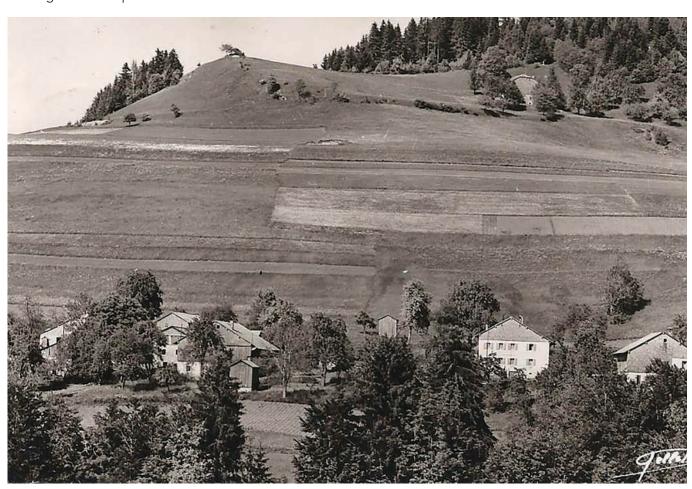
Le Dravasson (Lu Dravasson 1341, Luz Dravasson 1488, Le Dravasson 1538, pat. Le Dravasson) a une étymologie celte *drauoca, draua « ivraie ». Les dravasses au Villard, à Burdignin et les dravaches à Saxel désignent la bardane et également le pétasite au Villard.

Le Nant (Lu Nanz ou Nanto 1341, Nantum 1488, Nant 1538, pat. Vè l'Nan) provient du gaulois *nantu « vallée ». En Haute-Savoie, il a pris le sens de ravin puis de torrent qu'il conserve dans le patois.

Les Lavoets (Lu Lavuet ou Les Lavuet 1341, Les Lavoes 1488, Les Lavoetz ou Les Lavuetz 1538) désignent deux étangs à proximité du Noyer. Encore aujourd'hui, « on laouè » en patois désigne un plan d'eau. Le mot est issu du gaulois *lokwa, lac.

Le Croue (Lu Croes ou Croso ou lu Crotz 1341, Le Crues 1364, Crosum 1488, Luz Cruc ou Croso 1538, pat. Le Krouwe) évoque une dépression de terrain d'origine gauloise *crosu « creux ». Le Croue abritait un petit château attesté en 1341 (Lu Chatellet), ruiné vers 1730, au moment de la mappe sarde. Les pierres ont servi après la première guerre mondiale pour construire la route du Déluge à Bogève.

La Charme (La Charmaz ou Charma de Syornier 1488, La Charmaz de Syornier 1538, pat. La Shòrma) proviendrait d'un terme pré-celtique *calmis signifiant terre inculte. Le Crêt des Chaix (pat. Le Kri d'la Sha) ou La Chat (pat. Su la Sha) au-dessus du Bosson partagent la même étymologie.



Les Plaines-Joux que les anciens prononcent encore « Les Plaines-Jour » (Juria 1341, Planas Jorias 1488, Juria 1538, pat. Lé Plon-me Zheur) ont également une étymologie celte *juris, qui désigne une forêt de montagne, plutôt de conifères. Il faut s'imaginer que le plateau des Plaines-Joux était recouvert de forêts de sapins jusqu'aux grands défrichements du Moyen-Âge. Le Jorat (Lu Jorat 1341, Dou Jorat 1488, Le Jorat 1538, pat. Le Zhora) procède de la même étymologie, ainsi que le bois en dessous des Pointes, La Joux (Joriis dou Mougier ou Juria 1488, Laz Jouz ou Jorys ou Juria 1538, pat. La Zheu).

Le Bugnon (Au Bunion 1732) est le chemin pentu qui mène aux Mougis. Il aurait une origine celtique *bunia signifiant une souche d'arbre. Le sens primitif serait un tronc creusé pour recevoir une source. La plupart de ces toponymes désigne un endroit qui abritait une source. On peut également conjecturer une autre signification, celle d'une bosse, en l'occurrence, une éminence de terrain.

Le Borbieu (pat. Le Borbyeù) est dérivé du gaulois *borvo, source bouillonnante.

D'AUTRES TOPONYMES SONT D'ORIGINE LATINE:

La Fargueusaz (La Fargosa 1296, La Fargossa 1341, Falgosa 1488, 1538, pat. La Fargueuza) rappelle un terrain pourvu de fougères, du latin filicosus.

Le Bosson (Lu Bosson 1341, Bosson 1538, pat. Le Bosson) dérive du bas-latin buscionem, issu lui-même du bas-latin boscum, bois, d'origine francique *bosk.

Le Chalindar (Lindars 1341, Campo Lindard loco dicto in Plagnia ou Plana Bogeva versus Lindard 1487, Lindard supra Nantum 1488, Le lindard 1538, pat. Le Shalindòr). Derrière le lindard, se cache le latin limes et limitaris, limite et par extension bande de terrain en bordure. Le Bollindar (pat. Le Bollindòr) partage la même étymologie.

Le Saix (Lu Sex ou Saxum 1341, In mollia de Saxo 1488, Campi dou Sex ou Saxo 1538, pat. Su l'Sé) provient du latin saxum, le rocher.

Les Chaix (Les Syaes ou les Syes versus la Marlinaz 1487, En les Syaes in Campo Montagnier 1488, pat. Su lé Ché) désigne une crête de montagne dentelée, du latin secata, coupé.

La Golettaz (La Golleta ou Golleta 1341, Laz Golletaz 1488, Golleta 1538, pat. La Golta) représente le latin collum, col, passage entre deux montagnes.

Préveret (Preveret 1538, pat. Lou Pervérè) rappelle une origine religieuse extraite du latin presbyterum, terre appartenant au prêtre.



Le Noyer

Les Pointes (Syata Poeynta 1296, Poenta 1341, Laz poentaz 1488, Laz Poentaz ou Les Poentes 1538, pat. Su lé Pouante) remontent au latin puncta de même signification.

Le Noyer (Noerio 1341, Luz Noyer 1488, Le Noyer 1538, pat. Le Nyouéyi) est issu du latin nucarius.

Le Perrey (Lu Perreyz ou lu Perrey 1341, Luz Perrey 1488, Le Perrey 1538, pat. Le Pérè) s'applique à un sommet rocheux issu du radical petra, pierre.

La Mouille (Mollia 1341, 1488, 1538, pat. La Molye) désigne un champ humide, provenant du bas-latin mollia, du latin classique mollis « mou ». Les Mouillettes (Molletes 1341, Mollieti 1488, Mollieta 1538) ont la même signification.

Le Véla (pat. Pè l'Vélò, le Bouè du Vélò) désigne un bois et des fonds communaux situés à droite de la route qui mène aux Plaines-Joux. C'était l'endroit où l'on mettait pâturer les veaux (latin vitellus, veau).

Les Granges (pat. Lé Granzhe) constituent le village des Plaines-Joux. On ne parlait jamais de chalets auparavant. Le toponyme vient du latin granica issu de granum, le grain. La Grangette (pat. La Gronshta) partage la même étymologie.

CERTAINS NOMS DE LIEUX RAPPELLENT UN ANCIEN PROPRIÉTAIRE.

À partir du XVI^e siècle, alors que la démographie repart à la hausse, de nouveaux villages naissent avec la préposition « chez » (latin casa, maison).

Chez Favre (Villa Fabrorum 1488, 1538, pat. Shi Bashé « chez Baché » un « bashé » en patois signifiant un bassin). Le lieu rappelle une vieille famille Favre éteinte au début du XX^e siècle.

Chez Bouvier (pat. Shi Sharlota). Louis Bouvier d'Annecy se marie avec Charlotte Pinget en 1715. Ce Bouvier, issu d'un autre lignage que les anciennes familles Bouvier, a donné son nom au nouveau village. Mais l'appellation en patois « chez Charlotte », conserve le nom de sa femme, qui était de Bogève. Lorsqu'un homme venait se marier chez sa femme, on disait qu'il se mariait « an ku de lota », en « cul de hotte », sa femme et leurs enfants conservaient le surnom de la maison, devenu surnom du village.

Jouillon (pat. Shi Zholyon). Une famille Viollet avait pour surnom Jollion au début du XVII^e siècle. Jacques Janin de Peillonnex se marie en 1764 à Aimée Viollet. Les Janin ont remplacé les Viollet qui se sont éteints dans la seconde moitié du XIX^e siècle, mais leur surnom subsiste.

Chez Bovet (pat. Shi Bovè) a été fondé par une famille Bovet de Viuz, implantée à Bogève au XVIIe siècle, initialement au Noyer.

Chez Lacroix (pat. Shi lou K'tali) rappelle une famille Lacroix, anciennement Delacroix, venant du Villard tout proche dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Les Lacroix fabriquaient des couteaux depuis le début du XIXe siècle, d'où le surnom patois de « couteliers ».

Les Granges Pagnoud (Au Pagnoud 1732, pat. Vè lé Granzhe Panyou). Le lieu-dit rappelle la possession d'une ancienne famille de notaires et de châtelains de Viuz, les Pagnoud.



les Granges Pagnouds

Le Clos Vollan (Prato Volland 1538, pat. Le Tlu Volan) était un pré enclos appartenant à une famille Volland attestée à Bogève dès 1341 jusqu'au début du XVIe siècle.

Bovy (pat. Shi Bovi « chez Bouvier ») est un lieu-dit en bas de la Charme. La tradition rapporte que l'ancienne église de Bogève se trouvait là, des ruines gênaient le travail des champs au début du XXe siècle.

ÉTYMOLOGIES INCONNUES:

Les Mougis (Lu Mugie 1341, Louz Mougier 1488, Le Mougier 1538, pat. Vè lou Meuzhi).

La Tremplaz (Trempla 1341, La Tremplaz 1488, 1538, pat. La Tranpla). Il existe également un toponyme identique à Viuz-en-Sallaz.

OLIVIER FRUTIGER

Olivier Frutiger tient son intérêt pour Bogève de sa grand-mère, Alice Baud-Grasset du Bosson. Il s'initie très tôt à l'histoire et à la généalogie et éprouve le besoin de connaître le patois. Pendant près de 20 ans, il va interroger sa grand-mère, puis les anciens de Bogève, Joseph et Aline Pinget, Louis Molliet, Amable Grillet, Marie Bouvier, Paul Grillet, Mimie et Joséphine Bovet, Madeleine Forel, Marius Baud-Lavigne, Louise Baud-Lavigne, Georges Chardon, Albert Chardon, Solange Guebey et Roger Délavoet, etc.

Il n'habite pas Bogève, même si ses parents habitent toujours la maison du Bosson, mais il se sent Bogévan. Il travaille à un dictionnaire du patois de Bogève et a récolté des centaines de proverbes et dictons, des comptines, des légendes, des chansons et des anecdotes. Il travaille également sur la toponymie, les noms des végétaux en patois ainsi que sur l'argot parlé par les anciens colporteurs, le mourmé.

Avec Joël Baud-Grasset et Monique Pinget, ils ont enregistré le patois de Bogève pour une méthode d'apprentissage du patois que l'on peut consulter sur le site suivant: <u>www.francoprovencal.online</u>

Il a publié en 2018 une biographie de deux colporteurs de Bogève, François et Jean Chardon, qui avaient fait fortune en Allemagne au tournant du XVIII^e siècle.

Il est important de transmettre la mémoire de Bogève aux Bogévans afin qu'ils connaissent le riche patrimoine de leur commune que l'on range à présent sous l'appellation de patrimoine culturel immatériel.

RÉNOVATION DES CROIX ET ORATOIRES













31 croix ou oratoires font partie du patrimoine de Bogève. Certaines appartiennent à des particuliers. La plus ancienne date de 1803. Avec l'aide du conseil paroissial, elles ont toutes été recensées et un état des lieux a été dressé. Le printemps dernier, nos agents du service technique se sont employés à les nettoyer et à les réparer. Certaines nécessitant de plus gros travaux, restent encore à restaurer.

Ce petit patrimoine bâti sera repéré dans notre futur PLU, afin de permettre sa préservation, principalement dans le cas où ces derniers devraient être déplacés. Il sera ainsi interdit de les détruire afin de préserver le patrimoine commun de la commune.





POURQUOI AUTANT DE CROIX DANS UN VILLAGE?

Croyance, vœux, protection, processions et autres raisons ont fait qu'avec le temps, la plupart de nos lieux-dits ont leur croix.





PHOTOS DES HABITANTS DES HAMEAUX

En 2009, Vincent CHAR-DON a réalisé avec Claude PAUTLER, photographe, des photographies des habitants de chaque hameau de la Commune et les ont réunies dans un album photos qui peut être consulté en Mairie.



Nous vous informons d'ores et déjà que Vincent CHARDON renouvellera cette expérience dans l'année 2019 avec un nouveau photographe (Julien BONICKI).

Les habitants de chaque hameau seront prévenus des dates et lieux de passage par Vincent.





LES CLOCHES DE BOGÈVE

L'église Saint-Étienne de Bogève est au cœur du village depuis des décennies, sinon des siècles. Son clocher flèche, près du Foron, abrite quatre cloches que nous allons vous présenter dans les lignes qui suivent.





Les quatre cloches sont disposées dans un massif beffroi en bois conçu en 1871, comme trois des quatre cloches. Les anciennes cloches fondues dans les années 1830 par le fondeur de Carouge François Bulliod ne convenaient pas à la population de l'époque. Cependant une seule cloche a été conservée. Elle porte le nom de « Françoise-Louise » et la date du 24 août 1833. Elle cite son parrain et sa marraine M. Louis Chardon et sa sœur Françoise. Elle pèse 600 kg et donne un « sol ».

Les trois autres cloches, consacrées le 8 février 1872, portent aussi des noms. La plus grande cloche « Célestine Pie » pèse 1654 kilos. Pour les musiciens, c'est un « ré ». Elle cite son parrain et sa marraine, Célestin et Judith Bouvier, le curé Charles Vibert et le maire Étienne Fontaine. La seconde cloche de 1871 pèse environ 350 kg. Elle s'appelle « Augustine Catherine » et pèse 350 kg. C'est un « si ». Elle cite les prêtres natifs de Bogève, son parrain et sa marraine Augustin et Catherine Jorat. L'abbé Chardon, curé de Marignier a tenu à offrir une troisième cloche. Celle-ci est hélas très rarement utilisée. Lors de l'électrification en 1956, elle n'a pas été motorisée pour la volée. Cependant, elle est audible pour de rares « carillons » aux baptêmes et mariages. Cette cloche « Julie Thérèse » pèse environ 95 kg. C'est un « sol aigu ». Sa marraine est Thérèse Chardon, née Delavoet.

TÉMOIGNAGE DU CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Je tiens à remercier la municipalité de Bogève de me permettre de m'exprimer sur ce sujet qui me tient à cœur : LE PATRIMOINE

J'ai eu la chance de passer ma jeunesse à la ferme à Bogève, dans un bâtiment représentant le patrimoine agricole et rural et de rénover une ancienne ferme (1875), pour y installer ma famille.

De plus en tant qu'élu j'ai été sensibilisé au patrimoine grâce au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) que j'ai la chance de présider aujourd'hui.

Tout d'abord au sens étymologique le patrimoine veut dire : « Ce que transmet le père ».

Même si vous n'avez pas été héritier d'un bien, vous héritez, en vivant à Bogève, de son histoire construite par les générations précédentes qui nous l'ont transmis. Il ne suffit pas de s'interroger sur les seuls monuments ou bâtiments publics, mais de considérer l'ensemble de notre mémoire et sa signification. La banalisation de notre

cadre de vie, la perte des racines et l'incertitude par rapport à l'avenir conduisent à une inquiétude de la société. Pour cela prenez le temps de regarder autour de vous les détails architecturaux sur les façades des maisons, les croix ou les oratoires.

Depuis un siècle, nous avons vu l'apparition d'architectures de métal, de béton ou de verre se juxtaposer à plusieurs siècles d'architectures de pierre et de bois, pour constituer le patrimoine de demain. La construction du nouveau groupe scolaire en est un exemple.

Et pour terminer mon propos je n'oublierai pas le patrimoine immatériel (langue, traditions, recettes) pour vous dire :

Boun an awé on r'bloschon d'la feurtrire ube du Jourdil.

Joël Baud Grasset Conseiller Départemental





Photo prise au sommet du Trocadéro, lors d'une rencontre avec la présidente de la cité de l'Architecture et du Patrimoine.

La tour Eiffel fut construite par Gustave Eiffel et ses collaborateurs pour l'Exposition universelle de Paris de 1889. Contestée par certains à l'origine, la tour Eiffel fut d'abord la vitrine du savoirfaire technique français. Elle est devenue le monument payant le plus visité au monde.

SOUVENIRS DE LA GRANDE GUERRE À BOGÈVE



Le 11 novembre dernier, à 11 heures, les cloches de l'église de Bogève, comme celles des autres communes françaises, sonnaient pour célébrer le 100° anniversaire de l'armistice ayant mis fin à la guerre de 14-18. Quatre ans plus tôt, le 1er août 1914, c'était le tocsin qui annonçait la mobilisation générale. Comment la commune de Bogève a-t-elle traversé ces longues années de conflit ?

Alors que les soldats rejoignent leurs unités, les femmes, les enfants et les vieillards s'organisent pour poursuivre leurs activités, essentiellement agricoles. L'approvisionnement étant difficile, le bureau de la coopérative agricole autorise, dès le mois de janvier 1915, la fourniture de marchandises à tous les habitants de la commune et au même prix que pour les sociétaires. En 1917, c'est le pain qui risque de faire défaut. En effet, alors que l'on comptait deux boulangeries avant guerre, François Jorat, installé dans la maison actuellement Gavard-Colenny, à côté du Get à Pan, cesse son activité suite au décès de son fils mobilisé sur le front d'Orient en novembre. La seconde, celle de Charles Gavard le Bleu, située dans le bâtiment abritant actuellement l'épicerie, est fermée depuis la mobilisation. Malgré la demande du maire pour solliciter la démobilisation du boulanger et en dépit d'une blessure au front en avril, Charles Gavard est maintenu aux armées. Toutefois, il autorise l'utilisation de son four par un mitron sous la responsabilité du maire. La somme nécessaire au fonctionnement de la boulangerie est prêtée par des particuliers ainsi que par la société des eaux du chef-lieu.

Enfin, le 11 novembre 1918, l'armistice est signé et la vie peut reprendre son cours. Bien vite, on songe à rendre hommage aux victimes. Dès le mois de février 1919, la paroisse, par le biais du curé Charles Viguier décide de lancer une souscription en vue de placer à l'église les noms de ses enfants morts à la guerre afin de perpétuer leur souvenir et d'inviter les fidèles à prier pour eux. À la fin de l'année, des plaques sont installées portant les noms de 24



soldats. De son côté, le conseil municipal décide d'organiser le 23 novembre 1919 un banquet en l'honneur des poilus démobilisés, ce banquet constituant « une minime mais légitime marque de reconnaissance à l'égard des démobilisés qui pendant de longues années ont lutté âprement pour sauver de la barbarie la patrie menacée ».

Le 6 juin 1920, le conseil municipal vote un premier crédit de 2000 Francs dans le but d'ériger un monument en hommage à ses enfants morts pour la France. Les familles des soldats sont invitées à se prononcer sur l'emplacement et décident par 22 voix contre 5, de le placer vers l'ancien cimetière plutôt qu'en face de l'école des garçons. Dans le même temps, une souscription est lancée auprès des familles bogévannes ainsi que des personnes de la commune établies en dehors de la localité. Le marché est conclu le 15 mai 1921 avec Jacques Solini,





marbrier-sculpteur à Cluses selon le cahier des charges établi par François Musy, architecte à Viuz. Le 1^{er} septembre, a lieu la réception des travaux pour le prix de 16887,20 francs dont 5700 francs pour la « statue du poilu par Fouquet » des fonderies d'art du Val d'Osne en Haute-Marne.

Sur cette somme, 3 500 francs ont été versés directement à l'entrepreneur par 2 personnes anonymes de la Commune, 7 330 francs proviennent de la souscription ainsi que de dons faits par la Société Fruitière et la Coopérative Agricole.

Le 16 octobre 1921, le monument est inauguré, portant les noms des 27 Bogévans morts pour la France et laissant 8 veuves, 13 orphelins et nombre de parents éplorés. A ces 27 victimes, peuvent s'ajouter 6 soldats nés à Bogève mais ayant quitté la commune au moment de leur décès et figurant sur d'autres monuments ainsi que 9 blessés graves ayant pu bénéficier de pensions.



11 NOVEMBRE 2018

100° ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918 INAUGURATION DE LA RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS DE BOËGE

Les cérémonies du 11 novembre 2018, 100° anniversaire de l'armistice de 1918 se sont déroulées sur la commune de Boëge en présence d'une foule imposante et de l'harmonie de Fillinges. Après une messe en l'Église St-Maurice, les élus, les porte-drapeaux, les enfants du collège J-M. Molliet, des écoles primaires, les sapeurs-pompiers, les associations patriotiques et la population se sont rassemblés autour du monument aux morts alors que les cloches des églises de la vallée sonnaient et que les trompettes sonnaient le « Cesser le feu » aux quatre points cardinaux.

Après la montée des couleurs, les discours de René Perrissin, Président du Souvenir Français de la Vallée Verte et de Jean-Paul Musard, Maire de Boëge, le ruban symbolique a été coupé en présence du Sénateur Loïc Hervé marquant ainsi la fin de la réfection de ce monument dessiné par le sculpteur statuaire André Fournier et terminé par les frères Bianchi de St-Julien en Genevois, monument sur la pierre duquel sont gravés les noms de 67 combattants de la commune de Boëge « morts pour la France ».

Ensuite après les messages du Président de la République et celui de l'Union Départementale des Associations de Combattants et des Victimes de Guerre l'assemblée a rendu hommage aux Morts de toutes les guerres. Hommage largement partagé par les enfants du collège et des écoles qui, sous la baguette de Gilda Métral Dufourd ont lu une lettre de Forel Édouard Alphonse né le 16 janvier 1876 à Bogève et tué à l'ennemi au Linge (Alsace) le 18 septembre 1916, le poème « Graines de paix » de Sonia Cheriti, en interprétant le « Chant du départ », La Marseillaise et en fin de cérémonie « L'Hymne à la joie ».

La journée s'est poursuivie par une visite de l'exposition « Deuil et reconstruction en Vallée Verte après 1918 » et la présentation d'un magnifique concert spectacle intitulé « Le cabaret du Poilu » retraçant le déroulement de





la Grande Guerre, de l'attentat de Sarajevo à la victoire, spectacle évoquant en chansons la vie du front et à l'arrière. Exposition et spectacle mis en place par le Comité du souvenir Français de la Vallée Verte.

Cette cérémonie du 100e anniversaire de l'Armistice, comme toutes les cérémonies patriotiques, a été rehaussée par la présence de nos porte-drapeaux qui ont la responsabilité d'arborer l'emblème national et de rendre ainsi hommage, au nom de la Nation Française, aux Combattants et aux Disparus, victimes des guerres et des attentats. Ils sont les gardiens du premier symbole de la nation et de la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité ». Quatre porte-drapeaux étaient originaires de notre commune ce jour-là. Le cadet d'entre eux, le jeune Mathieu Bauer avait l'honneur de porter le drapeau associatif des Anciens Combattants de 1914-1918. Ce drapeau a été confié à la garde de l'école primaire de Bogève lors des cérémonies d'inauguration des nouveaux bâtiments. Jean Gavard qui porte haut le Drapeau du Comité du Souvenir Français de Boëge, Raoul Chardon détenteur du drapeau de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre et Frédéric Tur porteur du drapeau de la section des Anciens Combattants d'Afrique du Nord de Bogève. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés et que longtemps encore, ils portent haut les Couleurs de la France.

> R. PERRISSIN Président Comité Souvenir Français de Boëge

SKI ALPIN

INTERVIEW D'ANDRÉANNE ET ALANIS



Andréanne et Alanis dans la raquette d'arrivée du Parallèle des Coq d'Or aux Ménuires le 31 mars 2018

LE SKI C'EST QUOI POUR TOI?

Andréanne: Le ski Alpin est un sport individuel que j'aime pratiquer avec mes amis. Il y a beaucoup de technique. C'est un sport de saison et on peut s'amuser... non! Plutôt se faire plaisir. Par contre en compétition il faut toujours être concentré et être à fond.

Alanis: Le ski pour moi, c'est un sport de groupe qui est intensif et que l'on pratique toujours avec plaisir.

EN 2018 QUELS SONT TES PLUS BEAUX RÉSULTATS?

Andréanne: Dans ma catégorie U 12 il y a 7 634 filles au niveau national et grâce mon bon niveau de ski et l'accompagnement de mon coach Adrien Forel, j'ai pu franchir les différentes étapes pour me conduire aux Ménuires en Savoie pour la finale Nationale des Coqs d'or (organisée par l'École du Ski Français). J'ai gagné une place en finale parmi les 32 meilleures filles du moment.

Alanis: Mes plus beaux résultats sont ceux de la SCARA. J'ai fait 7° en slalom, 11° en Super-G et je fais 2° à la qualification en géant.

SI TU DEVAIS CHOISIR UNE COURSE, ÇA SERAIT LAQUELLE?

Andréanne: Ma course préférée, c'était le slalom parallèle des coqs d'or aux Ménuires, car c'était une première pour moi. J'étais en condition de course sur le stade olympique, au départ dans un portillon, avec les 5 bips. C'était vraiment stressant, mais en même temps c'était génial.

Alanis: La SCARA est ma course favorite car c'est une course internationale. On se frotte aux meilleures skieuses de plusieurs pays. Elle se déroule à Val d'Isère. C'est une course extraordinaire.

QU'AS-TU RESSENTI QUAND TU REPRÉSENTAIS BOGÈVE?

Andréanne: J'étais fière de représenter Bogève et la station des Brasses. Pour cette dernière course (slalom parallèle en deux manches éliminatoires), lorsque le commentateur de France télévision, Alexandre Pasteur, a prononcé mon nom et Bogève et il a eu du mal! Rivaliser avec les grandes stations de France (Courchevel, Val d'Isère, Tignes...) ce n'est pas facile, car nous n'avons pas les mêmes moyens financiers et techniques, alors merci à tous ceux qui nous soutiennent.

Alanis: Pour moi, c'est une fierté de représenter Bogève car on n'a pas beaucoup de moyens pour s'entraîner comparé aux autres grands clubs. On est finalement un petit club sur une petite station mais nous sommes un groupe de skieurs de haut niveau. Le club de Bogève, l'interclub, la station des Brasses et nos entraîneurs donnent tout pour nous et ça marche.

Vive le ski!



J'ai commencé le ski de fond à l'âge de 11 ans, habitante du plateau de Plaine-Joux c'est avec une certaine logique que je me suis dirigée vers ce sport. Étant tout d'abord passée par le ski alpin puis une année de snowboard, j'ai fini par me laisser convaincre de m'essayer en ski de fond. Et on peut dire que le jeu en valait la chandelle.

En effet, après quelques années de rigolade, d'apprentissage et d'entraînement avec les copains et copines du ski club de Villard, j'ai fini par me surprendre et dévoiler un certain potentiel.

Les choses se sont alors assez vite enchaînées, j'effectuais des compétitions de niveau régional avec le ski club, puis de niveau national avec le comité Mont-Blanc.

Enfin, quelques années plus tard, mes résultats m'ont permis de découvrir les courses de niveau international (coupe d'Europe OPA, Championnat du monde junior) et ainsi me faire une petite place au sein de l'équipe de France Jeune/Junior. J'y suis restée 5 années durant lesquelles j'ai réussi à décrocher 5 titres de Championne de France; pour meilleure performance en OPA, une 4e place ainsi que deux sélections pour les championnats du monde junior.

Puis, âgée de 20 ans, arrive le passage dans la catégorie des « grands »; celle des seniors. C'est là que les choses se compliquent davantage. Mes deux premières années ont été passées à cheval entre l'équipe de France et le Haute-Savoie Nordic Team (devenu aujourd'hui le E-Liberty Ski Team), les résultats sont là mais juste en dessous du minimum requis pour les différentes sélections vers les courses internationales.

La page du haut niveau se tourne, mais les projets ne s'arrêtent pas pour autant. J'espère qu'ils me mèneront vers de nouveaux horizons tout aussi intéressants et riches en émotion.

Durant toutes ces années de ski, je retiendrai tous les excellents moments passés au sein des différents groupes d'entraînement (club, comité puis FFS), le soutien sans faille: de ma famille, du ski club de Villard, des entraîneurs, de la commune de Bogève, de mes différents sponsors et de toutes les personnes qui m'ont soutenue de près comme de loin.

Léa Damiani



FOND - BIATHLOI 2012 : Championnat de France à Bessans 2013 : Championnat de France à Villars de Lans





2016



2017 : Marathon de Bessans

En 40 années, il aura parcouru des milliers de kilomètres avec beaucoup de dénivelé! Quel bel exploit!

LAURENT PINGET, PASSIONNÉ DE MONTAGNE

DEPUIS QUAND ÊTES-VOUS ATTIRÉ PAR LES SOMMETS?

Je suis attiré par les sommets depuis ma plus jeune enfance. À 10 ans, je partais depuis la maison familiale aux Mougis jusqu'à Miribel.

COMMENT EST NÉE CETTE PASSION?

Grâce à mes parents agriculteurs, j'ai grandi dans la nature et ils m'ont transmis le goût de l'effort.

QUELLE A ÉTÉ VOTRE PREMIÈRE « GRANDE MONTÉE? »

Le grand Mont Ruan, vers Sixt, en une journée à l'âge de 20 ans.

POURQUOI AVEZ-VOUS DÉCIDÉ DE CONTINUER?

Je suis attiré par les sommets, ils m'appellent.

VOUS FAITES UN GRAND SOMMET TOUS LES 10 ANS, POUVEZ VOUS PARTAGER VOTRE PLUS BEAU SOUVENIR?

Mon plus beau souvenir: le Tour du Mont-Blanc en autonomie totale.

ON PARLE SOUVENT DE L'IMPACT DU RÉCHAUFFEMENT PLANÉTAIRE SUR NOS MONTAGNES, EN 2017 VOUS AUREZ GRAVI LE MÔLE POUR LA 50° FOIS, OU'AVEZ-VOUS OBSERVÉ DE DIFFÉRENT?

Nos montagnes sont surfréquentées, un recul plus qu'alarmant des glaciers, un manque de connaissance des règles élémentaires de sécurité en moyenne montagne comme et surtout en haute montagne.

AU COURS DE CES ANNÉES, AVEZ-VOUS ÉTÉ CONFRONTÉ À DES OBSTACLES PERSONNELS (MANQUE DE MOTIVATION, BLESSURES...) OU LIÉS À LA MONTAGNE? AVEZ-VOUS ELL BELLE 2 ENVIE DE BENONCER 2

AVEZ-VOUS EU PEUR? ENVIE DE RENONCER? POUVEZ-VOUS PARTAGER AVEC NOUS VOS ANGOISSES?

Il faut savoir renoncer en cas de mauvais temps, repousser... car le sommet et l'objectif seront toujours là de même que les jours futurs.

QUELLE EST D'APRÈS VOUS LA QUALITÉ LA PLUS IMPORTANTE POUR RÉUSSIR?

L'humilité, le mental et la détermination et bien sûr une bonne condition physique.



Le Cervin

QUELS SONT VOS CONSEILS POUR AIDER NOS JEUNES À DÉFINIR DES OBJECTIFS PERSONNELS AMBITIEUX COMME VOUS ET LES TENIR ANNÉE APRÈS ANNÉE?

Il y a des règles en montagne, comme n'importe où dans la vie, qu'il faut savoir respecter et ne jamais rien lâcher dans la limite du raisonnable!

LES GRANDS SOMMETS GRAVIS:

- À 20 ans: Grand Mont Ruan
- À 30 ans: Mont-Blanc
- À 40 ans: Le Cervin
- Projet 50 ans: Aiguille Verte
- Mont-Blanc gravit 14 fois.

Cette page est ouverte pour partager vos podiums, vos expériences, vos recherches, vos découvertes... Venez vous faire connaître auprès de Christel à l'agence postale.



FMB

Depuis la création de l'association FMB en 2010, la fête de la musique est devenue un rendez-vous incontournable des petits et des grands.

L'édition 2017 a remporté un vif succès sur son nouvel emplacement du parking du groupe scolaire qui a fédéré tant les organisateurs que les participants avec plus d'espace, plus d'ouverture et un accès simplifié.

Pour la deuxième année consécutive, l'église de Bogève a proposé un répertoire classique rajoutant de l'éclectisme au programme en accueillant cette année la chorale « Le Lien » en plus des jeunes artistes Bogèvans. Cette manifestation culturelle et festive reste gratuite grâce au soutien du Conseil Départemental, l'appui de la mairie et de la CCVV et les nombreux volontaires qui se mobilisent avant et pendant l'évènement.

N'hésitez pas à rejoindre les équipes de la FMB pour préparer la prochaine manifestation où nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble la fête de la musique.



APE « LA MONTAGNE DES PETITS BOGÉVANS »

La Montagne des petits Bogévans est l'association des Parents d'élèves qui à travers diverses actions tout au long de l'année (café des parents, vente de chocolat de Noël, marché de Noël, loto, marché aux fleurs, fête de l'école...), participe au financement des projets de l'école.

En nouveauté, cette année la vente d'un calendrier de l'Avent et de sapins de Noël lors du traditionnel marché de Noël.



Présidente: Alexiane Réant-Cayet

□ apebogeve@gmail.com

www.apebogeve.com



LA BIBLIOTHÈQUE

Inscription Gratuite

Horaires d'ouverture

mardi: 16h à 17h45samedi: 10h à 12h30

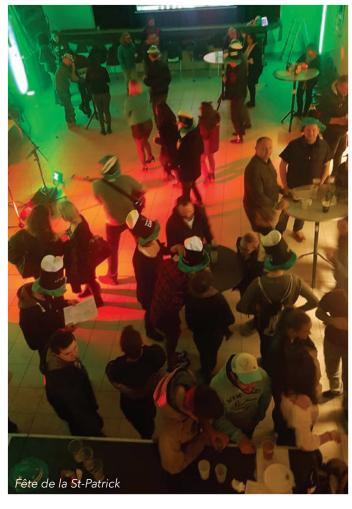


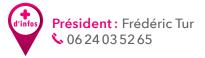
Présidente: Catherine Gal

♦ 04 50 36 65 94 (aux horaires d'ouverture)

× commune-de-bogeve8@orange.fr









BOGÈVE ANIMATIONS

Arrêté depuis environ une dizaine d'années, nous avons relancé le concours de pétanque le 14 juillet 2018.

Cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité. Pour l'année 2019, nous renouvelons cette animation qui se jouera le 14 juillet.

Opération téléthon reconduite en 2018. Nous vous remercions pour votre contribution généreuse qui nous a permis de récolter 733 € en 2017 et 1 185 € en 2018.

Cette année nous organisons pour la deuxième année consécutive la Fête de la St Patrick, le 16 mars 2019. Nous vous attendons nombreux!

LA STÉPHANOISE

La Stéphanoise est l'association de théâtre de Bogève. Cette dernière a vu le jour dans les années 1930 et avait pour but de faire rire les Bogèvans (l'objectif est toujours le même presque 90 ans plus tard). Initialement, cette association était paroissiale et le président en était souvent le curé. L'origine de son nom vient donc de là car elle dépendait de la paroisse de Saint Étienne. (Stéphanos en grec qui a évolué pour devenir Étienne)

Vous vous demandez peut-être pourquoi la salle des fêtes de Bogève porte également ce nom? Tout simplement parce qu'il y a fort longtemps les membres de la troupe avaient construit la première salle pour faire leurs représentions. Lorsque la question de construire une salle des fêtes moderne s'est posée, c'est naturellement que l'association a cédé sa salle à la municipalité et surtout aux Bogèvans.

Aujourd'hui on compte plus de 70 membres tous très impliqués pour organiser les 5 représentations en patois, les 4 représentations en français et la soirée souvenirs.



Je souligne l'investissement des enfants qui sont toujours présents et motivés pour nous aider à chaque manifestation. De plus, les voir sur les planches nous rassure. La relève semble assurée!!!

Merci à vous pour votre fidélité.





ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

L'association la chasse passe sous la présidence de Jacky Bovet.

Nous vous rappelons les jours de chasse sur notre commune : jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.

Vous pouvez consulter les jours et zones de chasse sur l'application CHASSECO créée par la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie:

www.chasseurs74.fr/ application-chasseco







CONCOURS PHOTOS

ARTISTES EN HERBE OU CONFIRMÉS, CE CONCOURS EST POUR VOUS!

Le concours photo qui a débuté le 21 juin 2018 est maintenant à mi-parcours. De jolies photos à son actif, n'hésitez pas à venir partager les vôtres jusqu'au 21 juin 2019, les inscriptions sont toujours ouvertes.





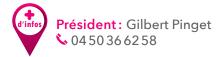
Pour plus d'infos adressez-vous à Christel l'agence postale ou téléchargez le règlement en 1^{re} page sur notre site internet.

ANCIENS DE L'AFN

À l'occasion de la commémoration 14-18 qui a eu lieu à Boëge, les Anciens de l'AFN ont sorti le drapeau de la grande guerre exposé dans l'école de Bogève. Une belle cérémonie malgré l'absence de Léon FOREL, Vice-Président de l'AFN, décédé en juin.



Les nouveaux porte-drapeaux en action!



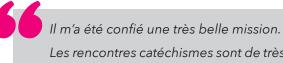
LA PAROISSE

Après des années à enseigner la catéchèse à nos enfants, Marie-Noëlle passe la main pour permettre à d'autres d'exercer cette belle mission.

C'est Séverine qui accompagne depuis la rentrée scolaire les douze CE1 et quarante CE2, CM1 et CM2 inscrits au catéchisme.





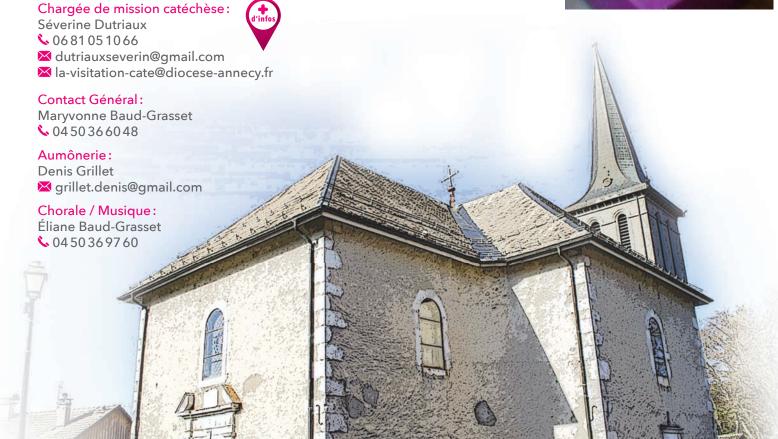


Les rencontres catéchismes sont de très jolis moments. Nous partageons, créons et vivons tous ensemble de très belles expériences.

Je suis très touchée par le soutien de la communauté, tous répondent présent à mes appels. Il y a un très beau travail d'équipe.

Séverine





JUDO CLUB DES BRASSES

Association sportive à but non lucratif (loi 1901), le club a ouvert le 18 septembre 2018 à Bogève.

Nous disposons de 4 dojos (Bogève, St-Jeoire, Villard et Saxel). Les adhérents peuvent ainsi pratiquer sur les 4 secteurs, selon leur disponibilité.

Le judo (art de la souplesse), est un art martial créé en 1882 au Japon par Maître Jigoro-Kano.

Le but de notre association, est de faire découvrir le judo, le ju-jitsu, le taïso aux enfants et aux adultes.

C'est pour eux, un apprentissage de leur corps et de l'effort, une découverte de l'autre dans un cadre sécurisé









avec un enseignant diplômé d'État du Second Degré, Bernard Pagniez, 6º Dan, plusieurs titres de champion à son palmarès (Champion d'Europe vétérans par équipe en 2016).

C'est également une découverte de la notion de respect, des lieux, de l'arbitre, du partenaire.

La construction de son mental: l'enfant apprend autant des défaites que des victoires.

L'assimilation d'un code moral qui prône des valeurs comme la politesse, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, le contrôle de soi, l'amitié.

Chaque mardi, nous allons chercher les enfants (dont les parents travaillent), à l'école et à la périscolaire pour les conduire au dojo, qui se trouve à la salle des fêtes « La Stéphanoise ». C'est le « pédibus ».

Nous avons le plaisir d'accueillir entre 12 et 14 judokas de 17h à 18h (nés en 2012, 2013, 2014) et entre 8 et 10 judokas de 18h à 19h15 (nés en 2011 et avant).

Le lundi matin, de 8h45 à 10h, nous ouvrons un cours de taïso, destiné aux adultes débutants, sportifs ou non sportifs. C'est une gymnastique d'origine japonaise qui englobe des activités permettant la pratique d'un loisir axé sur l'entretien physique.

Les exercices du taïso sont très variés, la plupart se font en binômes:

- entretien cardio-respiratoire
- amélioration de l'endurance
- renforcement musculaire
- amélioration de l'équilibre
- amélioration des capacités psychomotrices
- amélioration de la coordination générale des membres
- assouplissement
- relaxation

Vous pouvez à tout moment intégrer notre association et venir essayer ces 2 pratiques.

> Ghislaine JULIARD Présidente





Présidente: Ghislaine Juliard www.judoclubdesbrasses.com ĭudoclubdesbrasses@hotmail.com **6** 06 29 89 06 47

f Judo Club des Brasses

FOOT DE BOGÈVE

Adultes ou enfants, venez nous rejoindre pour jouer au foot tous les mercredis (y compris pendant les vacances scolaires) dès 18h30 au stade des Chaix ou au gymnase de Boëge en hiver. Gratuit





Président: Raoul Chardon **** 0450366361

GYM DE LA VALLÉE VERTE



- Gym de remise en forme à la salle de Bogève avec Marie-Sylvie. Lundi: 1er cours à 18h30 et un 2e un peu plus intense à 19h45
- Acti'march avec « Pépette »: mardi de 19h30 à 20h30 et le jeudi de 18h30 à 19h30



☑ gv.vallee.verte@gmail.com

https://gymnastiquevalleeverte.jimdo.com



SKI CLUB BOGÈVE

Le Ski-club de Bogève va bien, très bien même!



Depuis l'initiation jusqu'à la compétition, son objectif est toujours d'offrir des cours de ski de qualité aux enfants de la région.

L'initiation constitue le vivier de la compétition et les jeunes skieurs qui le souhaitent passent le test technique de fin de saison, intègrent la compétition l'année suivante... Et portent le fameux blouson du parfait compétiteur!

Depuis un peu plus de 17 ans, les ski clubs de Bogève, de Viuz-en-Sallaz et de St Jeoire unissent leurs forces au sein de l'interclub des Brasses afin de fédérer les moyens tant financiers, humains ou logistiques. Cette union permet de proposer des entraînements au cours de la saison hivernale mais aussi tout au long de l'année.

Au cours de l'hiver, ces entraînements se font principalement aux Brasses et à Sommand. En été et en automne, des stages sont organisés dans de très belles stations telles que Tignes et Val d'Isère.

Et les résultats sont là! Les compétiteurs de l'interclub participent à de nombreuses compétitions: Ben'J, Citadines, Coq d'Or, au niveau national et se qualifient même pour la SCARA, au niveau international.

Grâce à leurs bons résultats, certains skieurs de l'interclub intègrent des lycées sport-études et sont sélectionnés par le comité Mont-Blanc pour bénéficier de stages de ski supplémentaires en été et en automne. Quatre compétiteurs de l'interclub cette année! Ainsi, Jade Burki, Malo Vittoz, Théa Démolis et Alanis Arrigoni ont réussi



à démontrer suffisamment de talents pour être repérés et ainsi soutenus par le comité. Bravo à eux!

Le bureau du ski-club de Bogève, constitué de parents bénévoles, œuvre tout au long de l'année pour permettre au club de vivre et de perdurer en gardant le cap sur son objectif: offrir toujours le meilleur à ses skieurs. Il ne pourrait le faire pleinement sans l'aide précieuse de la mairie, de la station des Brasses, de tous ses sponsors (commerces et entreprises environ-

nantes) et... des parents!... premiers soutiens.

Le bureau du ski-club vous souhaite à tous une belle saison hivernale et de belles fêtes de fin d'année.

Sportivement vôtre

Régis Lugern, président



Président: Régis Lugern

https://ski-club-bogeve.clubffs.fr 🔀 scbogeve@gmail.com

GROUPE DES AÎNÉS





Le groupe des aînés - groupe informel, libre et gratuit - accueille tous les mercredis d'octobre à mai de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf pendant les vacances scolaires).

Marie-France Pinget **4** 04 50 36 61 65

OCTOBRE ROSE

Un dégradé de laine rose habille les rampes et lampadaire de notre mairie.

Petit hommage des tricoteuses pour célébrer « Octobre Rose » 2018.

La Commune de Bogève participe depuis plusieurs années, en signe de soutien à l'opération « Octobre Rose », à la campagne de sensibilisation annuelle du dépistage du cancer du sein.

Le ruban rose est aujourd'hui le symbole mondial du mois de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein.

Pour l'an prochain, les bénévoles préparent d'autres belles actions de soutien au dépistage du cancer du sein. La commune a décidé de s'engager en proposant de faire un don à l'association « Le Cancer du Sein, Parlons-en », par la vente de rubans roses tricotés par les bénévoles du groupe des Aînés.

Des informations complémentaires seront diffusées dans les news de Bogève.



REPAS DES AÎNÉS

Cette année, le 2^e dimanche d'octobre, tous les aînés de Bogève étaient conviés au repas annuel.

Comme d'habitude, toute l'équipe du conseil municipal s'est organisée pour servir un repas gourmet unanimement apprécié par tous et confectionné par notre chef Fred.

Cette année, l'après-midi a été animée par le grand magicien Bomino venu nous distraire avec ses tours de magie.

Rendez-vous le 13 octobre 2019



INTERVILLAGES

Comme chaque année les jeux intervillages se sont déroulés dans une ambiance conviviale où les équipes se sont affrontées lors de plusieurs épreuves comme le tir à la corde et la course en ski sur herbe... et ce toujours dans la bonne humeur!

Même si nous n'avons pu conserver notre trophée lors des Jeux de Saint-Jean de Tholome, l'équipe de Bogève a brillé lors du traditionnel tir à la corde (1^{re} place) et termine 3^e du classement général.

Nous avons également réussi à constituer une seconde équipe pour participer aux jeux de Saint André, qui relance la tradition des jeux intervillages.

N'hésitez pas à venir défendre votre village l'année prochaine pour une nouvelle édition des jeux Intervillages à Ville-en-Sallaz pour le Massif des Brasses et à Boëge pour la Vallée Verte.

Si vous souhaitez nous rejoindre l'an prochain, n'hésitez pas à nous contacter.



Vallée Verte: Cédric Babe **** 0675198081

Massif des Brasses: Raoul Chardon

0450366361







FEUFLIÂZHE

LE FESTIVAL

Né en 2002 à Plaine-Joux, le Feufliâzhe a organisé un festival européen de toutes les musiques des Alpes. Après deux éditions à Habère-Poche, le festival sera de retour pour sa 14e édition les 5, 6 et 7 juillet 2019.

Toutes les personnes souhaitant participer bénévolement à ce festival, doivent prendre contact avec Claire Bénard



www.feufliazhe.com Contact à Bogève: Claire Bénard ⊠ clairesbenard@mac.com **6** 06 17 76 32 96



LES ATELIERS

En dehors du festival qui a lieu tous les deux ans, le Feufliâzhe organise des ateliers tout au long de l'année: accordéon diatonique, musique d'ensemble tous instruments, vielle à roue, danses trad, chants alpins et un groupe d'animation qui se produit dans les fêtes de village.



DEUX GRANDES (R)ÉVOLUTIONS POUR LA NOUVELLE SAISON

Depuis fin mai 2018, la MJCI a emménagé dans les nouveaux locaux mis à sa disposition par la municipalité de Viuz-en-Sallaz.



Un stage de 5 jours regroupant 29 jeunes et 4 animatrices musique, danse et théâtre. Le stage s'est déroulé aux vacances d'automne et s'est clôturé par une représentation devant 150 personnes le samedi 27 octobre.

Au sein de ce bâtiment entièrement remis à neuf et partagé avec le Dahut (périscolaire), une belle place a été réservée à l'accueil (la K'Fête) ainsi qu'aux ados qui bénéficient d'un espace jeunesse, pour se retrouver du lundi au samedi, après le collège ou le lycée, sous la responsabilité d'un(e) animateur(trice).

Changement de décor, fin de saison chargée, portes ouvertes, campagnes de pré-inscriptions pour les activités et inscriptions et mise en place des centres ALI pour les vacances ont entraîné salariés et bénévoles dans une effervescence constructive mais usante! D'autant que de nombreux contretemps ont, comme il se doit, pigmenté cette nouvelle installation (particulièrement les ratés à répétition d'Orange).



Ajoutons la sortie de la nouvelle plaquette avec ce que cela représente d'organisation, de tractations, de rendez-vous et de recherches, tant au niveau de l'animation qu'au niveau des locaux dans l'ensemble des 12 communes sur lesquelles la MJCI intervient.

Autre grand changement et non des moindres, au niveau de l'organisation: le retour à la semaine scolaire de 4 jours et à un seul site d'accueil, avec l'adaptation indispensable de l'ALI (Accueil Loisirs Intercommunal).

L'équipage de la MJCI, a su éviter les écueils, naviguer à vue en gardant le cap contre vents et marées et l'association semble voguer sur des eaux plus tranquilles, sans pour autant être à l'abri de nouveaux coups de vent.

La plaquette 2018-2019 propose quelques intéressantes nouveautés (disponible à la MJCI, dans les mairies et les offices de tourisme et sur internet sur le site mjci.iloise. net). La MJCI fourmille de nouveaux projets et de défis passionnants à relever, avec l'aide espérée d'un plus grand nombre de bénévoles...



LA FRUITIÈRE DE BOGÈVE

L'année 2018 qui se termine a été forte pour la coopérative laitière et son fromager François Bouvier, bref un très bon millésime.

En effet, plusieurs évènements et récompenses ont fait l'actualité ces 12 derniers mois et il nous est agréable de vous détailler ce parcours qui nous a comblé et nous a conforté.



À la mi-février, la mise en place d'un distributeur de fromages en face de la fruitière est réalisée.

Ce service permanent accessible 24h/24 apporte pleine satisfaction aux adeptes selon leurs commentaires reconnaissants.

À la fin février, le reblochon de Bogève a obtenu la médaille d'or au salon de l'agriculture à Paris 2018.



Le 7 avril, nous avons fêté dignement les 105 ans de la coopérative lors d'une cérémonie empreinte de simplicité et surtout honorée par une météo généreuse et surtout une large représentation de ceux qui ont contribué et écrit cette belle aventure humaine qui s'étrenne depuis 1903.

Cet instantané de vie a enchanté tous les participants et nous les remercions vivement.

Par ailleurs au cours de l'année, pour consolider la pérennité de la coop, nous vous rappelons le partenariat avec la coopérative des fermiers savoyards garantissant un apport de lait de qualité et surtout permettant d'amortir les nouveaux investissements réalisés, à savoir une nouvelle ligne de production de fromage sous signe de qualité IGP (raclette, tommes de Savoie) donc fort de ces équipements, la Fruitière de Bogève décline tout le panel des fromages AOP IGP de Savoie lait cru.

Au chapitre des récompenses, le 7 octobre 2018 la Compagnie Fromagère et Paysanne a obtenu les médailles d'or et d'argent au concours du fromage d'abondance qui se déroule chaque année lors de la foire d'Abondance.

Elle a présenté ses deux fromages fabriqués à la Chapelle et à Bogève. Félicitations aux fromagers.

Nous aurons une pensée pleine d'émotion et de respect pour saluer la fin d'activité de deux de nos coopérateurs qui ont toujours œuvré pour le bien de la coopérative.

Nous souhaitons une heureuse retraire à Patrice Bouvier et une belle reconversion et une bonne santé pour Didier Goy.

En conclusion, nous vous informons que l'émission, des Racines et des Ailes a réalisé un grand reportage sur le travail quotidien d'un petit fromager François Bouvier et des coopérateurs de deux petites coopératives laitières de Bogève et de la Chapelle d'Abondance.

Ce reportage sera diffusé sur France 3 courant mars. Vous serez tenus informés à l'avance.

Merci de votre attention et de votre fidélité.

La fruitière de Bogève traduction vivante de la tradition au service de la modernité.



CABINET DE KINÉ ET OSTÉOPATHIE

Début septembre, l'ancienne école maternelle voyait ses portes s'ouvrir à nouveau pour accueillir un cabinet de kinésithérapie et d'ostéopathie en attendant la rénovation de la coopérative.

Nous avons rencontré Mylène et Jérôme, nouveaux Bogévans, qui vivent et travaillent aujourd'hui dans notre commune.

D'OÙ VENEZ-VOUS?

Nous venons du Finistère Nord, nous étions installés dans un petit port de pêche en face de l'île d'Ouessant. Nous avions la même activité; un cabinet de kinésithérapie et d'ostéopathie, mais tourné vers la mer.

POURQUOI QUITTER LA BRETAGNE?

Nos 4 enfants ont grandi et terminé leur scolarité, ils ont tous quitté la maison. Nous avons eu envie de saisir cet instant pour venir habiter en Haute Savoie et « vivre la montagne de l'intérieur ». C'était un désir ancien, mûri par nos diverses expériences en montagnes été comme hiver. Notre profession nous permet de redémarrer ainsi une activité ailleurs, c'est une chance, nous l'avons saisie.

POURQUOI BOGÈVE?

Nous venons depuis longtemps en Haute Savoie, nous y avons déjà travaillé et nous y avons des amis proches. C'était naturel pour nous de chercher ici un nouveau port d'attache.

Nous sommes venus découvrir Bogève sur les (bons) conseils d'une amie. Tout s'est ensuite enchaîné avec la facilité des décisions évidentes, rencontre avec Patrick Chardon qui nous présente le projet de rénovation de la coopérative par la commune à destination des professions libérales en plus de l'épicerie. Il n'y avait pas de profes-



sionnels de santé à Bogève, l'accueil était enthousiaste, la municipalité dynamique, le charme du village a fait le reste. Nous avons décidé d'habiter et de travailler à Bogève et d'apporter notre petite pierre à la vie locale.

ET LA MONTAGNE, COMMENT DÉSIREZ-VOUS LA VIVRE?

Mylène: je me régale de randonnées à pieds ou en raquettes, je pratique le ski alpin et le ski de fond à petit niveau, j'aime être en montagne, j'y suis bien.

Jérôme: étant également marin, j'ai beaucoup navigué, courses, transats, convoyages. La mer et la montagne sont deux milieux vrais où l'on vit des moments uniques et justes. Les marins et les montagnards se retrouvent souvent à partager la même intensité de vie. J'aime aller chercher en montagne cette intensité propre à chacun, la randonnée été hiver, à pieds, en raquettes ou à skis me donne cette opportunité. J'avais envie de vivre la montagne « de l'intérieur ».



\(0450500213

SALON D'ESTHÉTIQUE « BELLE O'NATUR'ELLE »

Après 10 années d'expérience en institut de beauté en tant que salariée, je crée *Belle O'Natur'elle* un nouveau départ professionnel. Venez découvrir mes soins dans une ambiance chaleureuse pour un moment de bien-être.

Je remercie Vanessa de m'accueillir au sein de son salon de coiffure.



**** 0651284709







Placer les croix au lieu-dit correspondant.

- 1. La Mouille d'en Haut
- 2. Les Lavoëts
- 3. L'Étrable
- 4. Le Chef-Lieu (direction Plaine-Joux)
- 5. Le Chorny
- 6. Le Bosson
- 7. Les Mougies
- 8. Le Perret
- 9. Le Glandon













